



**INTERNATIONAL**

Le drame  
Syrien



**INTERNATIONAL**

Visite à mumia  
à la prison  
de Frackville



**INTERNATIONAL**

Salah Hamouri,  
jeune franco-  
palestinien libéré



**mrap**

# ifférences

N°283

Juillet / Août / Septembre 2012

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

## 63 ans de différence(s)



**mrap**

**Le mrap** 31 mars  
1<sup>er</sup> avril  
**en congrès**

3 - Edito

## DOSSIER

- 4 - Congrès mrap 2012 - projet d'orientation. Un Mrap mobilisé face aux enjeux d'aujourd'hui
- 11 - Atelier Amitié entre les peuples
- 13 - Atelier : Racisme, discrimination, xénophobie
- 15 - Assemblée générale des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012 - Motions votées
- 16 - Résultats des votes

## MUMIA ABU JAMAL

- 17 - Visite a mumia a la prison de Frackville
- 18 - 24 avril 2012 à Washington : 58<sup>ème</sup> anniversaire de Mumia ABU JAMAL

## MÉMOIRE

- 21 - Itinéraire d'un gamin de la cité Noire

## GENS DU VOYAGE

- 23 - Droit à l'habitat des « Gens du voyage » en France
- 26 - Histoire et mémoire du camp d'internement des nomades de Rennes

## DROIT DE VOTE

- 28 - Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers

## INTERNATIONAL

- 29 - Soirée de soutien aux prisonniers palestiniens
- 30 - Messages d'un prisonnier : Salah Hamouri dans le Nord Pas-de-Calais

## ÉCHOS DES COMITÉS LOCAUX

- 33 - MRAP de l'Aube - Lutter, aider, exister vivre-citer les régions des comités locaux
- 33 - Les Landes - Ouverture d'une permanence quotidienne d'accueil
- 34 - Vitrolles - Simplyment « rappeler la valeur de la vie humaine »
- 35 - Castres - Une soirée de l'amitié et de la diversité
- 35 - Saint-Nazaire - Activités intenses et variées au Comité Local de Saint-Nazaire en cette première quinzaine d'avril
- 36 - Nanterre - Semaine d'éducation contre le racisme



## Lettre aux candidat(e)s aux élections législatives 2012

Madame, Monsieur,

Après le vote au Sénat le 8 décembre 2011 d'une proposition de loi en faveur du droit de vote des résidents étrangers non communautaires aux élections municipales, la future Assemblée nationale devra vraisemblablement se prononcer sur cette question dans la perspective d'une nécessaire révision constitutionnelle.

Le collectif Votation citoyenne qui regroupe une soixantaine d'organisations qui militent pour ce droit, souhaite connaître la position des candidats aux prochaines élections législatives sur le sujet. Les réponses à nos questions seront rendues publiques localement et nationalement.

Voici douze ans que les Français sont favorables au droit de vote des résidents étrangers non communautaires ; nous pensons que le moment est venu, en 2012, de satisfaire cette exigence démocratique.

Nous vous joignons l'argumentaire qui sera largement diffusé par nos soins durant la campagne électorale.

Avec nos remerciements pour l'attention que vous porterez à notre courrier, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

## Questionnaire

1- Etes vous favorable au droit de vote et d'éligibilité de tous les étrangers à toutes les élections locales (communale, cantonale, régionale) ? oui / non

2- Si vous êtes élu(e), ferez-vous en sorte que ces dispositions soient rapidement adoptées, avant les prochaines élections locales, par l'Assemblée nationale et le Sénat, puis par le congrès à Versailles ? oui / non

### Contact pour le collectif national Votation citoyenne :

c/o Ligue des droits de l'Homme 138 rue Marcadet - 75018 Paris  
marjoriesimonet@yahoo.fr / 01 56 55 50 06

### « Différences »

43, bd de Magenta - 75010 PARIS  
Tél.: 01 53 38 99 99 - Fax : 01 40 40 90 98

#### Directeur de la publication :

Jean-Claude Dulieu

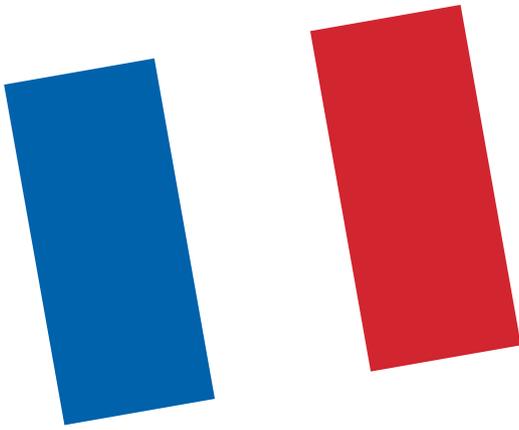
Rédaction : Jean-Claude Dulieu

Assistante de rédaction : Michelle Fougeron

Administratrice : Marie-Annick Butez

Conception/Impression : Marnat - Tél.: 01 56 80 09 19

Dépôt légal : Juillet 2007



# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2012

## Conformément à ce que nous espérions, la droite personnalisée par un président – qui avait choisi de se faire le chantre de la haine et du racisme – a été battue

Depuis 5 ans, nous avons vu se mettre en place, touche par touche, une xénophobie d'État. Face à une société qui souffre de très graves difficultés économiques et sociales, une société qui doute des solutions politiques proposées, l'extrême-droite et la droite gouvernementale ont réactivé tous les fantasmes identitaires dans des surenchères honteuses.

L'Autre – étranger, immigré, musulman ou supposé tel, Rom...tour à tour livrés à la vindicte populaire – est devenu la proie d'un discours d'exclusion dont le racisme constitue le fil directeur.

Haine et peurs ont été distillés, tels des poisons surnois, menaçant de tuer le vivre ensemble.

Ignominieusement, la tragédie de Toulouse a été utilisée par les candidats de l'extrême droite et de la droite extrême pour brandir la « menace islamiste » dans un déchainement de musulmanophobie, n'hésitant pas à annoncer l'arrivée de bateaux d'immigrés parmi lesquels des dizaines de Mohamed Merah ou encore, le péril grotesque de voir nos enfants contraints de manger de la viande hallal dans les cantines !

Un point de non-retour a été atteint, car il est devenu impossible d'établir une ligne de démarcation précise entre ces composantes de la droite xénophobe. Le pouvoir battu dans les urnes a fait sauter les gardes-fous qui protégeaient la République des thèses extrémistes hier défendues par le seul Front National et par les groupuscules d'extrême-droite.

Pour la première fois, le MRAP a été amené à porter plainte contre des ministres en exercice : B. Hortefeux, C. Guéant, N. Morano. Entre les deux

tours de la présidentielle, poursuivant sa pêche aux électeurs FN, le candidat N. Sarkozy a choisi de procéder à un blanchiment des idées brunes du siècle passé, alors que Marine Le Pen, dansait hier encore avec les néo-nazis autrichiens. Non, Marine Le Pen n'est pas plus un « interlocuteur » \*\* possible qu'elle n'est « compatible avec la République » ! Pas plus que ne l'est la xénophobie d'État !

48,38 % des suffrages se sont portés sur le candidat qui incarnait la droite raciste et xénophobe !

C'est dire les efforts inlassables qu'il nous faudra déployer pour faire reculer la haine et contribuer à reconstruire une France, solidaire, fraternelle et anti-raciste : tel est la tâche gigantesque qui nous attend.

Un immense chantier s'ouvre donc aux militants du MRAP pour réactiver nos revendications fondamentales en matière de citoyenneté et solidarité : - droit de vote aux étrangers résidant en France, - abrogation des lois et réglementations qui, de Pasqua à Hortefeux et Guéant, ont instauré la chasse aux immigrés, - régularisation de tous les travailleurs et étudiants Sans papiers, Mais aussi : - durcissement des sanctions contre les actes ou les propos discriminatoires et racistes, - un avenir équitable pour des quartiers, des villes, voire des départements entiers, mis en situation de relégation sociale, - une politique internationale d'Amitié entre les peuples fondée sur un respect mutuel.

Face à l'immensité de ces tâches, nous avons besoin d'un MRAP renforcé et dynamique !

C'est toutes et tous ensemble que nous relèverons ces défis.



Bernadette HÉTIER



Dominique DELTOUR



Renée LE MIGNOT



Pierre MAIRAT

\*\* Référence à la déclaration de Gérard Longuet

# CONGRÈS MRAP 2012

## PROJET D'ORIENTATION

### Un Mrap mobilisé face aux enjeux d'aujourd'hui

Lors de sa dernière assemblée générale du 22 octobre 2011, le MRAP a adopté à une large majorité de nouveaux statuts, complétés par un règlement intérieur.

Ceux-ci visent - comme s'y étaient engagées les militantEs élues au Conseil d'administration en janvier 2011 - à confier au Conseil national, composé des représentants des comités et fédérations, le soin de décider de la vie du mouvement entre deux congrès : il devient l'instance de décision.

La vie du mouvement, sa richesse, ses forces vives, ce sont ses comités, ses militantes qui œuvrent dans le cadre de l'antiracisme de proximité, qui agissent sur le terrain, au contact de réalités locales différentes : ils/elles ne peuvent être considérés comme un simple « corps électoral » que l'on consulte épisodiquement.

Ce sont désormais les représentantes d'une majorité de comités qui vont continuer à s'efforcer de renouer tous les liens distendus et permettre à l'instance de décision d'être au plus près des réalités de terrain.

Le nouveau Conseil National (CN) aura donc pour vocation de mettre en œuvre les grandes lignes du programme d'action que voteront les délégués à l'AG les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012 : le Bureau exécutif (BE), élu par le Congrès, sera chargé de mener à bien cette politique.

Le MRAP a en majorité fait ce choix d'une instance plus représentative et plus démocratique.

*Le MRAP est une association laïque qui a pour objet de lutter contre le racisme, c'est-à-dire toutes discriminations, exclusions, restrictions ou préférences, injures, diffamations, provocations à la haine ou aux violences, à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur appartenance ou de leur non-*

*appartenance, réelle ou supposée, à une prétendue « race », une ethnie, une nation, une culture ou une religion déterminées. (Article 1.1 des statuts nationaux).*

C'est dans cet esprit que nous vous proposons le texte d'orientation suivant.

#### Propositions d'orientation

Dans la présente période où les radicalisations racistes imprègnent les politiques d'État, s'en tenir à des schémas traditionnels ne saurait suffire. Nous devons donc nous attacher à définir nos priorités pour les années à venir en précisant clairement les grandes questions et les enjeux majeurs auxquels nos sociétés sont confrontées. C'est dans ce contexte que doivent être définies les tâches prioritaires du MRAP, tant pour lutter contre le racisme que pour promouvoir l'amitié entre les peuples. C'est au prix de cet effort collectif que les textes d'orientations qui sortiront du présent Congrès permettront au MRAP d'affronter les dures réalités du terrain.

#### 1. Le racisme aujourd'hui

##### 1.1. Une radicalisation raciste parmi les plus importantes depuis les années 40

##### Diverses cibles pour un même racisme

Comme l'ensemble des sociétés européennes, la société française est confrontée à une montée de l'intolérance et du racisme. Les populations ciblées ne sont pas toujours, ni partout, les mêmes,

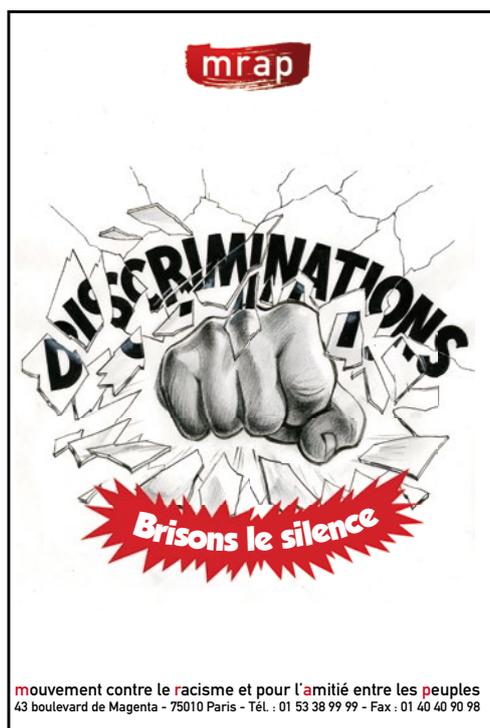


mais le racisme est le même contre les populations arabes, noires, immigrées ou non. On assiste aussi à un réveil de l'antisémitisme, particulièrement virulent en Europe de l'Est. Et partout, comme un fil conducteur transeuropéen, sévit un brutal racisme anti-Rrom.

Des citoyens français, dont les familles portent la mémoire de la colonisation, se voient discriminés, contrôlés, toujours suspectés d'un manque de loyauté envers la France.

Le racisme anti-musulmans ou islamophobie, qui vise plus particulièrement les immigrés et leurs familles d'origine maghrébine ou africaine, est l'une des formes croissantes du racisme que le MRAP combat. Elle n'a pas pour autant « remplacé » les formes antérieures du rejet de l'autre et s'inscrit dans la même démarche.

Les populations qui en sont victimes subissent rejet et discriminations dans les domaines du travail, du logement, de la santé, de l'éducation : elles sont ainsi mises au ban de la société.



Sur fond d'inégalités sociales et territoriales ainsi que de montée d'une véritable xénophobie d'État, sur des territoires abandonnés par la République, des pans entiers de la jeunesse des classes populaires se voient traiter au quotidien en citoyens de seconde zone : ceux dont la nationalité française n'est pas tout à fait « égale », dont la dignité est bafouée lors de contrôles policiers quotidiens humiliants et dont la vie ne pèse pas lourd lors d'interpellations parfois violentes et de tragiques « bavures ».

La nouvelle loi sur l'immigration du 16 juin 2011, issue du trop fameux « projet de loi Besson », aggrave considérablement la situation de tous les migrants et demandeurs d'asile, notamment en facilitant les reconduites à la frontière des sans-papiers dont les chiffres, en constante augmentation, sont exhibés comme un tableau de chasse.

Les Roms de Roumanie et Bulgarie sont maintenus dans une extrême précarité par l'application volontaire par la France de dispositions transitoires - prévues au niveau européen - retardant à 2014 leur égalité de droit d'accès au travail salarié. Ils se voient ainsi privés de la possibilité de s'intégrer à la société par les voies majeures que sont le travail, l'habitat et la scolarisation des enfants, ce qui réveille et renforce les préjugés ancestraux à leur égard.

### La frontière entre droite et extrême-droite pratiquement abolie

L'exemple venant d'en haut, les propos racistes, islamophobes, antisémites, anti-Roms se libèrent et se multiplient.

Si, dans les années d'après-guerre, les formations fascistes étaient généralement isolées par un cordon sanitaire, elles sont aujourd'hui, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, aux portes du pouvoir ou y participent. Les programmes des droites conservatrices, sur beaucoup de points, se distinguent bien peu de ceux des extrêmes-droites fascistes.

En France, la droite au pouvoir tente d'imposer l'idée de l'inégalité des droits et de créer une concurrence entre des citoyens enfermés dans des identités conflictuelles.

La manipulation du thème de l'identité nationale n'a poursuivi qu'un seul but : transformer les populations du Maghreb ou d'Afrique noire, les musulmans, les « jeunes des cités », les Gens du Voyage, les Roms migrants, les Comoriens, tous ceux qu'on regarde comme « étrangers »... en boucs émissaires d'une société en crise.

## 1.2. Relever les défis identitaires

Les fantasmes identitaires, les replis sur des racines mythiques - religieuses, nationales ou ethniques - gangrènent le discours politique et médiatique. Partout, ils alimentent la théorie du soi-disant « choc des civilisations », réveillent de vieux démons en Europe de l'Est et, en France, sous-tendent le discours de l'actuel gouvernement. Ils ont pour conséquence de faire éclater les facteurs d'unité que la crise économique pourrait induire, ils sont autant de diversions aux luttes sociales.

Nous rappelons que tous les précaires, les discriminés en fonction de leurs origines, les sans-papiers marginalisés, au-delà de leurs origines réelles ou supposées, ont des intérêts communs et un adversaire commun, à savoir un ensemble de politiques sociales injustes et inégalitaires. Le MRAP contribuera, par sa réflexion et ses actions, à protéger cette unité sociale dans le vivre ensemble.

Promouvoir des identités artificielles et « uniques », qu'elles soient nationales, religieuses, ethniques ou raciales, conduit inéluctablement au racisme. Ces enfermements identitaires émanent des groupes dominants, mais se reproduisent dans les groupes dominés : le racisme anti-blanc en représente un avatar. Le MRAP le condamne à ce titre d'autant plus qu'il apporte une inacceptable et dangereuse non-réponse aux méfaits et aux séquelles de la colonisation.

## 1.3 Soutenir les aspirations universelles aux droits de l'homme, ici en France et partout dans le monde.

La référence à l'universel a trop souvent été instrumentalisée pour imposer un modèle occidental, refusant les autres apports culturels, et pour mieux justifier toutes les formes de domination sociales, économiques et politiques.

Mais il n'en demeure pas moins que, partout, dans tous les pays du monde, des êtres humains luttent pour des droits fondamentaux, transfrontaliers, transculturels.

Partout, des combats sont menés, pour le droit à une existence digne. Le refus

des discriminations racistes, sexistes ou homophobes, le désir de liberté de conscience, de liberté individuelle, la volonté de vivre selon ses choix et ses convictions philosophiques ou religieuses, traversent toutes les sociétés au Nord comme au Sud du monde. Les minorités, qui n'ont pas pour héritage les philosophies dominantes, sont les principales victimes d'atteintes à leurs droits fondamentaux. Le racisme en est souvent la cause.

L'attitude du MRAP ne procède pas pour autant d'un relativisme culturel qui ignorerait, ailleurs, le respect des droits qu'il revendique ici, et qui ont fait l'objet de difficiles conquêtes démocratiques en France même : en particulier le droit fondamental à l'égalité pour les femmes ainsi que pour les homosexuels bafoués, discriminés, menacés de mort dans certains pays.



## 2. Propositions d'actions

### 2.1. Agir contre le racisme

L'expression médiatique est utile, mais ne remplace pas le travail dans les villes, les débats, le soutien aux personnes concernées directement par le racisme, notamment par l'organisation de permanences d'accueil anti-discrimination, en lien avec le mrp national, pour en tirer des bilans d'expérience.

Les commissions doivent effectuer un travail de fond, pour nourrir la réflexion du mouvement, avec des spécialistes qui partagent nos valeurs ; mais chaque commission doit aussi travailler en synergie avec les autres secteurs.

Elles doivent être des organes générateurs de coopération entre comités.

Pour des échanges fructueux, elles doivent être à l'écoute - pour proposer formations et nouveaux outils - et fédératrices d'initiatives diverses.

### 2.1.1. L'action juridique contre les effets du racisme et de la xénophobie

#### - Contre les propos racistes :

2012 est l'année qui consacrera le quarantième anniversaire de la loi du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme et les discriminations. Cette loi votée à l'unanimité de l'ensemble des parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat, a été élaborée pour l'essentiel, dès 1957 sous la forme d'une proposition de loi, par des militants de notre Mouvement, magistrats, avocats, juristes, sous la Direction du Président du MRAP de l'époque, Léon LYON-CAEN, Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation.

La loi qui définit la frontière entre le permis et l'interdit, ne peut pas tout. Un procès seul ne peut se substituer à l'action politique. En revanche, lors des nombreux combats judiciaires que le MRAP a menés, les actions militantes qui les ont encadrées ont participé à l'éveil des consciences. Ainsi, les procès TOUVIER, PAPON, BOUSQUET (même si ce dernier n'a pas été mené à son terme), ont contribué à faire reconnaître la responsabilité de la France dans la séquestration et la déportation des 80 000 juifs durant la seconde guerre mondiale. De même, c'est à l'occasion du procès PAPON que Jean-Luc EINAUDI, témoin cité à la demande du MRAP, avait stigmatisé le rôle et la responsabilité que le Préfet de Police Maurice PAPON avait eu le 17 octobre 1961 dans la ratonade raciste qui avait causé la mort de plusieurs centaines de ceux que l'on appelait à l'époque les Français musulmans d'Algérie.

Les actions en justice initiées par le MRAP doivent être l'occasion de dénoncer le racisme et la xénophobie d'État, les politiques de bouc émissaire, mais aussi de rappeler haut et fort que les propos racistes ne sont pas des opinions mais des délits.

**A cet égard, le MRAP réaffirme sa volonté de voir aggraver les sanctions encourues pour les délits racistes.**

Il en va à cet égard des propos racistes d'HORTEFEUX à l'égard des Arabes, aussi bien que de ceux de GUEANT à l'égard des Comoriens. Le ministre de l'Intérieur en exercice s'est trouvé « blanchi » par la Commission des Requêtes de la Cour de Justice de la République, juridiction bananière entre les mains du pouvoir.

**C'est pourquoi le MRAP entend exiger la suppression pure et simple de cette juridiction d'exception qui n'a d'autre**

**but que de protéger les ministres de poursuites, alors même qu'ils profèrent des propos racistes**

#### - Contre les actes et discriminations racistes

La lutte contre les actes et discriminations racistes se heurte bien souvent au silence des victimes qui préfèrent se taire sur les discriminations dont elles sont l'objet plutôt que d'affronter qui leur employeur, qui leur propriétaire etc. Lorsqu'elles franchissent le pas, le parcours judiciaire est, à quelques exceptions près, souvent laborieux tant il est vrai qu'il est difficile de rapporter devant les tribunaux la preuve exigée des actes discriminatoires.

**Le MRAP prendra des initiatives pour obtenir, comme en droit du travail, un aménagement de la charge de la preuve, de telle manière qu'à partir d'un fait objectif de discrimination rapporté par la victime, le prévenu ait l'obligation de prouver qu'il n'y a pas eu de discrimination raciste.**

### 2.1.2. L'action militante en soutien aux victimes du racisme

L'action militante s'exerce au quotidien dans les comités locaux, lors de l'accueil des personnes qui demandent le soutien du MRAP.



#### - avec les victimes d'actes racistes

Une écoute attentive et empathique est la première demande qu'expriment ces personnes : être reconnues comme victimes, alors que trop souvent elles se heurtent au déni. Discrimination, propos, injures, harcèlement, violences racistes... les réponses ne sont pas les mêmes, l'ab-

sence de preuves ou de témoins déterminant souvent les recours possibles. Il importe ensuite de les aider à déterminer la réparation à laquelle elles aspirent, par la voie judiciaire ou non : le MRAP leur apporte son soutien tout au long de la procédure, si besoin jusqu'à la constitution de partie civile.

#### - Avec les réfugiés, les migrants et les sans papiers :

Le MRAP réaffirme ses revendications fondamentales de longue date :

- respect absolu du droit d'Asile, qui implique la délivrance immédiate d'un titre de séjour, d'un visa de plein droit, ainsi que le droit au travail ;
- protection des Étrangers malades contre toute forme de renvoi forcé vers des pays où ils ne peuvent bénéficier d'une absolue garantie de soins ;
- pleine protection des mineurs isolés étrangers ;
- liberté de circulation et d'installation : le droit de tout être humain à la mobilité est un droit fondamental ;
- égalité des droits pour tous les résidents en France ;
- droit à la régularisation de tous les sans-papiers.

Dans cet esprit, le MRAP - avec l'ensemble de ses partenaires - continuera à exiger de la France et de l'Union Européenne :

- des politiques migratoires qui dénoncent

et refusent les accords de réadmission de la France et de l'UE avec les pays d'origine : les migrants et les sociétés civiles doivent être parties prenantes des processus de co-développement dans les pays de départ et de destination ;

- la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, adoptée par

l'Assemblée générale des Nations unies aux termes de la résolution 45/158, le 18 décembre 1990 ;

- la dépenalisation du séjour « irrégulier » et la suppression des mesures d'Interdiction de retour en France et dans l'UE ;
- la fermeture des centres de rétention administrative qui constituent de véritables prisons pour étrangers ;
- la cessation immédiate de la mise en rétention des enfants, qui constitue pour la Cour Européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg un « traitement inhumain et dégradant » (art.3 CEDH) ;
- la délivrance de plein droit de cartes de résident lors du premier renouvellement ;
- l'arrêt des poursuites contre des militants pour « délit de solidarité ».

Le MRAP soutiendra les actions des sans-papiers, notamment la future Marche Européenne de l'été 2012.

#### - Avec les Tsiganes, les Gens du Voyage et les Roms migrants :

Les Tsiganes sont l'objet de préjugés racistes contre lesquels le MRAP se bat depuis longtemps. Ce terme regroupe à la fois les Roms migrants venus d'Europe de l'Est, qui sont sédentaires, et les « Voyageurs » français, itinérants depuis plusieurs générations. Le MRAP a pour objectif de faire connaître leur histoire, notamment le génocide dont ils ont été victimes de la part des nazis et en France l'ouverture de camps d'internement dont les familles n'ont été libérées qu'en 1946.

- Le MRAP, notamment dans le cadre de son action judiciaire et éducative, et en lien avec les associations de Gens du voyage, se tient à leurs côtés dans leur lutte contre un statut juridique et civique discriminatoire, pour l'égalité, l'effectivité de l'accès aux droits sociaux et le libre choix de leur mode de vie (itinérance, terrain familial, habitat adapté).

- Les Roms migrants, originaires d'Europe de l'Est, sont majoritairement citoyens européens de Roumanie et Bulgarie et se voient, en France, privés de l'accès au travail (dont bénéficient les autres nationalités européennes), car la France a fait le choix d'instaurer, lors de l'adhésion de ces deux pays au 1er janvier 2007, un régime transitoire de limitation de l'accès au travail salarié, puis d'annoncer sa décision, en janvier 2012, de le prolonger pour deux ans encore, les pri-

vant ainsi de toute possibilité de sortir de la misère et de scolariser normalement leurs enfants.

- D'autres Roms, réfugiés de l'ex-Yougoslavie, subissent en France la condition des migrants. Leur extrême pauvreté est instrumentalisée pour les désigner comme indésirables aux yeux de la population française.

- Avec le Collectif Romeurope et les collectifs de soutiens locaux auxquels il participe, le MRAP exige la levée des mesures transitoires qui limitent l'accès au travail, la fin des expulsions de terrains et des reconduites à la frontière, l'accès au droit commun en matière de scolarité, logement et santé...



#### - Aux côtés des victimes de violences policières

Dès les années 1970-80, les relations « Police-Jeunes » - principalement dans les banlieues des grandes villes ( Paris, Lyon, Marseille...) - ont toujours été gravement conflictuelles, lors des contrôles d'identité et des interpellations, et ponctuées de tragiques « bavures » par balle, « pare-chocage », usage mortifère de techniques d'interpellation pourtant condamnées par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (clé d'étranglement), ou pratiques interdites (pliage) par la Police de l'Air et des Frontières.

Ces violences mortelles sont aujourd'hui en recrudescence.

Les rapports de la défunte Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité (désormais dans le périmètre du nouveau Défenseur des Droits), d'Amnesty International et de Human Rights Watch mettent en cause les méthodes et comportements globaux de la Police.

Dans la douleur et la dignité, grâce aux soutiens citoyens et militants, naissent des comités de soutien aux familles des victimes, qui réclament « Vérité et Justice » pour les leurs ainsi que la fin de l'impunité des forces de l'ordre.

Le MRAP restera plus que jamais à leurs côtés partout en France.

### 2.1.3. Des outils de communication au service de l'action

#### 2.1.3.1. Le journal Différences

Il demeure un outil de première importance. Sa réalisation a traditionnellement été assurée par un réseau de bénévoles. Si son alimentation a trop longtemps été assurée par un recours à des apports

externes, le journal évolue aujourd'hui en faisant davantage appel aux ressources et expériences des militants et comités. Chacun, individuellement ou collectivement, peut en effet alimenter cet outil, tant sur le plan théorique qu'en terme de reportages de nos activités. Il conviendra de renforcer encore cette contribution à Différences venant des comités.

#### 2.1.3.2. Sites et réseaux sociaux

Le MRAP possède plusieurs vitrines internet, une nationale, mais aussi un nombre croissant de sites locaux. Ces vitrines permettent au public de connaître nos activités et notre message, tant sur le plan national que local.

Alors que le MRAP a été la première organisation des droits de l'homme à offrir un site internet, nous n'avons pas su mettre en synergie nos différents sites.

Les liens entre nos divers sites ne sont pas établis systématiquement, alors que cela permettrait d'augmenter leurs consultations respectives.

Le site central devrait comporter un « portail thématique » orientant vers les activités des comités et leurs divers travaux.

Nous proposons qu'un groupe de travail composé d'adhérents compétents sur la question soit constitué afin de proposer au futur CN un plan de travail permettant de mieux mutualiser nos outils internet et surtout d'augmenter leur attractivité, notamment auprès du public jeune.



## 2.2. Agir pour une citoyenneté de résidence

Le MRAP défend une citoyenneté de résidence qui va bien au-delà de la nationalité. Tous ceux qui vivent et travaillent ensemble dans une ville ou un pays doivent participer à la même vie sociale et politique.

Au nom de l'égalité des droits entre nationaux, citoyens européens ou résidents de pays tiers, le MRAP se prononce pour le droit de vote des résidents étrangers à toutes les élections en France. Cela ne s'oppose pas, bien au contraire, à une naturalisation élargie et débarrassée de tout critère subjectif ou économique.

Au delà, fidèle à l'antiracisme de proximité défendu par ses comités, le MRAP favorise la rencontre et la découverte entre les personnes ou les groupes aux histoires ou trajectoires différentes. Le MRAP centralise ces initiatives locales et en assure la diffusion.

Dans les luttes sociales, sur l'emploi, l'école, la santé, l'habitat, le cadre de vie, les droits en général, les militants du MRAP s'engagent à mettre en avant la communauté des intérêts et des revendications, pour « apprendre à lutter et gagner ensemble »

## 2.3. Contre l'extrême-droite et les droites extrêmes

La montée de l'extrême droite dans toute l'Europe impose des tâches nouvelles.

Une frange de l'électorat populaire, particulièrement victime des difficultés économiques et sociales, se trompe de colère en soutenant électoralement le Front National. Une telle situation impose à notre organisation de dépasser la simple protestation indignée.

Il nous appartient de démontrer le lien idéologique entre la droite et l'extrême-droite. Nos mobilisations doivent s'accompagner d'une déconstruction des thèses frontistes notamment auprès de l'électorat populaire.

Le MRAP poursuivra ses actions visant à renforcer sa présence sur le champ politique - en dénonçant les convergences entre la droite et l'extrême-droite - et produira des outils militants, destinés à démonter les stratégies de division.

## 2.4. Devoir de mémoire

Le devoir de mémoire a toujours été pour le MRAP une question capitale : « se souvenir du passé pour les luttes du présent ». Cette question est d'autant plus importante que depuis 2002, on assiste - de la part de la droite au pouvoir - à une résurgence de l'apologie du colonialisme et à la manipulation de la mémoire qui vise à construire des oppositions entre différentes « mémoires blessées », dans une perspective politique.

Les blessures engendrées par le colonialisme ne doivent pas conduire à opposer les peuples des pays (ex-) colonisés et ceux des pays (ex-)colonisateurs.

La mémoire des drames de la colonisation doit être une mémoire partagée et interrogée si l'on veut éviter que ne se perpétuent les fractures du passé.

Le MRAP sera vigilant sur ces questions et prendra toute sa place dans les commémorations des tragédies de l'histoire - esclavage, déportations, crimes coloniaux, 17 octobre 1961...- aussi bien que dans l'action éducative sur ces questions.

A l'heure où l'Europe connaît la résurgence des haines qui ont conduit aux camps de la mort, le MRAP n'aura de cesse de rappeler ces pages tragiques de l'histoire dans ses diverses interventions, notamment scolaires.

Le MRAP continuera à œuvrer pour la poursuite et la condamnation des responsables des crimes contre l'humanité et de génocide - avatar extrême du racisme - et pour l'interdiction des négationnismes. La transmission de leur histoire est une clé de compréhension du racisme sous toutes ses formes.

## 2.5. Mieux lutter contre le racisme par l'éducation

L'action du secteur Éducation est fondamentale pour prévenir ou faire reculer l'incompréhension, l'ignorance, la peur de l'autre, grâce au développement des échanges mutuels au quotidien. Elle ne s'exerce pas qu'en milieu scolaire.

Comment lutter en profondeur contre le racisme ? « L'éducation ! l'éducation ! l'éducation ! », répond Albert Jacquard. Quand le racisme surgit dans le quartier, dans la classe, quand le rejet s'installe, il nous manque parfois les moyens de réagir.

L'objectif est de déconstruire les préjugés : tous les âges, tous les milieux sont concernés. Une réflexion doit être menée, tant au niveau des outils que des actions de formation, auprès des militants s'investissant dans le champ de l'éducation, notamment dans les quartiers en situation de relégation économique et sociale, avec l'aide d'acteurs de terrain, tant sur les outils que sur les actions de formation auprès des militants s'investissant dans l'éducation, avec le soutien d'autres acteurs de terrain.

Beaucoup de comités locaux ont développé une expertise et réalisé des outils éducatifs : il est indispensable que le MRAP s'investisse dans ce secteur pour favoriser - entre les comités locaux - les échanges d'expériences et la mutualisation des outils.

Ces échanges peuvent se faire lors de réunions nationales, si possible décentralisées, de formations ou par échanges de courriels.

## 2.6. Une action forte en direction de la Jeunesse

La médiatisation de nos luttes ne prendra sens que par les relais qu'elle trouvera dans les comités locaux. Les jeunes ne pourront se sentir attirés que par une dynamique locale entre un comité fort et le lycée, la fac, le quartier ou la ville. Susciter l'intérêt des jeunes, c'est partir de leurs préoccupations, tenir des tables de discussion, organiser des rencontres-débats pour relancer la réflexion et les mobiliser. Le MRAP doit être présent dans des actions qui suscitent l'attention, par des affichages, distribution de tracts, etc. Le MRAP créera un Groupe de travail afin d'élaborer collectivement une expression propre en direction de la jeunesse, à partir d'échanges d'expériences entre les comités locaux (réunions nationales, décentralisées ou échange par courriels). Le groupe de travail mettra à profit les réseaux sociaux pour s'adresser aux jeunes qui en sont les principaux utilisateurs.

## 3. Les mobilisations pour l'Amitié entre les peuples

Si des avancées ont eu lieu au cours de l'année 2011, l'essentiel des mobilisations du MRAP autour des questions internationales demeure.

Malgré l'entrée de la Palestine à l'UNESCO, la perspective d'un État palestinien dans les frontières de 67, à côté de l'État israélien, condition indispensable à la paix, est hélas encore loin d'être réelle.

Si les révolutions dans les pays arabes ont levé un immense espoir, la situation est hélas tragique en Libye, Syrie, Égypte et les luttes sont loin d'être terminées en Tunisie et au Maroc.

Mumia Abu Jamal est sorti du couloir de la mort, mais le combat continue pour sa libération.

### 3.1. Principes généraux

« L'amitié ente les Peuples », deuxième « jambe » du MRAP, exige que nous poursuivions notre solidarité à partir de critères qui n'ont pas changé depuis des décennies :

- lutte contre le racisme sous toutes ses formes quels que soient les pays concernés
- droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à déterminer librement et démocratiquement leur avenir
- respect du droit international
- combat pour la paix, le désarmement et la résolution politique des conflits
- droits politique et culturel des minorités



- respect des droits humains et dénonciation de toute violation de ces droits
- rejet du colonialisme sous quelque forme que ce soit et de l'ingérence étrangère, ce qui ne signifie pas évidemment un quelconque soutien aux dictateurs en place.

### 3.2. La Palestine

La priorité de l'engagement du MRAP restera la mobilisation pour « une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens », non pas parce que nous « préférons » les Palestiniens, mais parce que « 65 ans de déni du droit, ça suffit ! » ; d'autre part en raison des risques d'embrasement de la région.

Nous demandons le respect des résolutions de l'ONU, la reconnaissance de l'État palestinien dans les frontières de 67 avec Jérusalem est comme capitale, notamment l'admission de l'État palestinien aux Nations Unies ; l'arrêt de la colonisation, le retrait d'Israël des Territoires occupés ;

le démantèlement du Mur (conformément aux résolutions internationales) ; la fin du blocus de Gaza ; la libération des 11 000 prisonniers politiques ; la reconnaissance du principe du droit au retour, son application devant être négociée ; la suspension de l'accord UE-Israël conformément au vote du Parlement européen (jamais mis en application).

Nous appelons au boycott des produits issus des colonies israéliennes.

### 3.3. La solidarité avec les autres peuples en lutte pour leurs droits

Le MRAP poursuivra sa solidarité envers les peuples en lutte pour leur dignité, pour plus d'égalité et de justice notamment les peuples arabes dont les mobilisations forcent le respect. Il continuera à être solidaire dans la défense d'autres peuples « sans État » : notamment Kurdes, Sahraouis, Tamouls du Sri Lanka....

Au sein de la plateforme de solidarité avec le peuple sahraoui, le MRAP poursuivra son action pour une solution juste - conformément au droit des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance - pour la libération immédiate des prisonniers politiques et pour que la France joue un rôle positif dans le règlement de la situation du Sahara Occidental, dernier territoire africain à décoloniser.

« Parce qu'un monde humain ne peut se construire sur un monceau de cadavres », le MRAP continuera à œuvrer pour la paix, le désarmement notamment nucléaire, le retrait de la France de l'OTAN, le retrait des troupes d'Afghanistan.

La « crise » avec l'Iran rend évidente l'importance d'un désarmement nucléaire global, la dénucléarisation du Moyen Orient étant une première étape. Le MRAP refuse toute intervention militaire en Iran. Ce refus ne peut s'exprimer sans la dénonciation la plus vigoureuse des terribles violations des droits de l'homme par le régime en place. Le MRAP soutient toutes les forces d'opposition iraniennes qui se battent pour un « Iran laïc et démocratique ».

Solidaire des peuples d'Afrique, le MRAP continuera de se mobiliser contre le néocolonialisme de la Françafrique qui permet parfois de maintenir des dictateurs corrompus responsables du massacre de populations civiles et du maintien des peuples dans un état de pauvreté extrême. Le MRAP demande l'annulation de la « dette odieuse » qui permet de poursuivre le pillage des richesses, l'arrêt de la coopération militaire et des ventes d'armes en direction de régimes répressifs.

Le MRAP devra se préoccuper de la question de l'eau, enjeu vital dès aujourd'hui pour certains peuples et source de conflits de plus en plus importante.

Le MRAP, membre co-fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort, continuera à se mobiliser pour son abolition universelle et, en attendant, contre son application, quels qu'en soient le lieu et le motif.

L'engagement du MRAP pour sauver Mumia Abu Jamal, comme l'avait été son engagement pour tenter d'empêcher l'exécution de Julius et Ethel Rosenberg (dont il continue de demander la réhabilitation), a porté ses fruits : Mumia est sorti du couloir de la mort. Mais nous ne saurions accepter qu'un innocent passe sa vie en prison.

C'est pourquoi la mobilisation doit se poursuivre jusqu'à sa libération ainsi que celle de Léonard Peltier (militant amérindien détenu depuis 1976 aux USA et considéré par Amnesty International comme un prisonnier politique), tous deux victimes d'une « justice » raciste.

### 4. Un fonctionnement renouvelé

Le MRAP doit retrouver une vie à la fois centrée sur le travail de base, auprès de la population, et collective. La première tâche est donc de coordonner l'action des Comités Locaux. Le Bureau Exécutif devra assurer un contact permanent avec les CL, les aider, suivre leurs actions et les faire connaître. Les idées et les outils des uns et des autres doivent circuler.

La pluralité des opinions doit aussi être la règle de notre fonctionnement démocratique. Cela veut dire que les questions qui font débat doivent être cernées clairement et sans tabous, et faire l'objet d'un débat organisé, où la participation des adhérents et des comités sera sollicitée. Les débats ne peuvent être le monopole de quelques personnes, ni se dérouler sur un mode agressif ou soupçonneux. Les listes internet du MRAP (commissions et PST) doivent être gérées au profit du bon déroulement du débat. Lorsqu'il s'agit d'un vrai problème d'orientation, la question est soumise au CN.

Les positions et l'action du MRAP doivent reposer sur une réelle maîtrise des sujets traités.

C'est pourquoi les commissions ont un rôle essentiel. Il faudra, par souci d'efficacité, en fixer un nombre limité, pour que chacune soit suffisamment fournie en militants stables et déterminés à s'investir sur un sujet.

Leur champ sera déterminé de façon rigoureuse de façon à couvrir l'ensemble de nos problématiques. Elles doivent alimenter le BE, le CN et les comités en informations et réflexions, et répondre à leurs sollicitations. Elles doivent aussi contribuer à produire le matériel dont le MRAP a besoin.

A l'intérieur du mouvement antiraciste et de promotion des droits de l'homme, le MRAP doit aussi conserver sa place en ayant une voix cohérente et reconnue. Le plus possible, il doit être à l'initiative de débats, de collectifs et d'actions dans ses domaines de responsabilité et d'action. Lorsqu'il est sollicité, il doit évaluer en toute indépendance, sur la base de ses orientations, la pertinence et l'utilité

Chaque comité reste évidemment responsable de ses propres engagements dans le respect des principes fondamentaux du MRAP.

La communication extérieure doit également être maîtrisée. Elle relève au quotidien de la Présidence collégiale et plus largement du BE.

Qu'il s'agisse de la presse du MRAP ou de ses communiqués de presse (qui permettent aussi aux adhérents et aux CL de connaître la première réaction de leur association), les prises de position du Mouvement exigent des équilibres judiciaires en matière de quantité, de rapidité, de fidélité à nos principes et orientations, et de respect du meilleur consensus possible dans le MRAP.

Les idéologies de droite, comme certaines idéologies communautaristes, substituent aux luttes sociales une guerre entre ethnies, entre français et étrangers, entre descendants (blancs ou non) d'ex-colonisateurs et anciens colonisés : c'est une invitation à se tromper de colère.

Nous devons faire de ce qui fut un slogan d'affiche un véritable thème de campagne pour la période à venir. Nous proposons donc le lancement d'une grande campagne par la relance de thèmes déjà anciens mais qui révèlent combien certains fondamentaux sont toujours d'actualité :

### Pour une campagne

**« Le raciste est quelqu'un qui se trompe de colère »**



Dans un climat économique et social favorable à l'unité des luttes, cette campagne se déclinera en affirmant les solidarités sociales, au-delà des origines et des histoires collectives et individuelles, contre l'adversaire commun qui pratique la division pour mieux imposer son ordre économique.

Elle sera une passerelle entre les antiracistes organisés et les autres composantes du mouvement social et permettra une meilleure convergence des luttes antiracistes et sociales.

Cette campagne permettra la jonction entre les luttes contre les discriminations, contre les contrôles au faciès, le racisme au quotidien et la relégation sociale subie par tous, au-delà de leurs origines.

d'une signature ou d'une participation, et le degré d'engagement qu'elle implique. Avec l'avis du CN et le travail méthodique des commissions, le BE évaluera le degré de partenariat souhaitable avec les nombreuses organisations agissant dans les divers domaines d'action du MRAP.

L'objectif est toujours le rassemblement unitaire le plus large et le plus efficace des forces qui défendent les droits de l'homme. Dans ces cadres collectifs, le MRAP continuera à défendre ses positions propres et ses représentants interviendront sous la responsabilité du BE.

L'expertise des commissions doit être un point d'appui essentiel pour cette expression du MRAP.

### 5. Une campagne de rassemblement

Le MRAP, s'il sait traiter du communautarisme identitaire des puissants, n'a pas encore su appréhender les replis identitaires religieux ou raciaux que des apprentis sorciers entendent exacerber au sein des populations qui vivent la relégation sociale.

23 Février 2012

# Atelier « Amitié entre les peuples »

La notion d'« Amitié entre les peuples » a été abordée du point de vue intentionnel, c'est à dire des relations entre les peuples vivant dans des pays différents, comme du point de vue de la vie ensemble, sur le sol français, de populations de grande diversité d'origines, de l'accueil des populations étrangères et du respect de leurs droits, de l'égalité des droits avec les français. .

Nous nous sommes posé la question de ce qui relève de la spécificité du MRAP et de la manière d'intervenir au niveau local ou national. Plusieurs types d'intervention sont possibles :

- Faire connaître les différentes cultures dans un contexte où il est affirmé que les civilisations sont inégales,

- Agir pour les droits des peuples et des minorités,
- Agir pour la paix : contre l'OTAN, pour le désarmement, pour la Palestine, ...

## Les actions des comités locaux

Les actions de différents comités locaux ont été présentées, dans leur réalisation concrète et accompagnées des questions qu'elles posent.

Concernant les types d'actions, de nombreux comités locaux participent à des fêtes où sont associées des personnes de diverses origines et cultures. Ils sont à l'initiative de ces événements festifs et conviviaux, ou répondent aux sollicitations de collectifs, d'associations partenaires, de municipalités.

On peut mentionner la 'Fête des peuples' à Strasbourg, qui consistait au départ à partager des cuisines, et a conduit à la proposition, avec la CIMADE, d'une réunion-débat sur l'invention d'une politique d'hospitalité.

Ces fêtes ont encore pour thèmes 'Fête du vivre ensemble', 'Ma ville est un monde', 'Vivre ensemble avec nos différences', 'Fête mosaïque', 'Octobre en couleurs' ... elles sont l'occasion de rencontres entre populations et aussi associations. Elles conduisent à un travail de fond, plus permanent. Par exemple, dans le Nord, à des partenariats avec des collèges, des lycées, pour un travail sur la mémoire des familles. C'est un autre exemple de fête qui a débouché sur un travail à plus long terme.



Outre ces fêtes, des activités (cours de langue, visites de musées, ...) sont organisées avec les migrants : anciens sans papiers ou personnes qui ont eu recours aux permanences juridiques.

La question de la mémoire de l'esclavage et de la colonisation est aussi abordée : jet de fleurs dans la Loire en mémoire des victimes de la traite négrière, organisation d'une cérémonie le 19 mars à Saint Nazaire à la suite du remplacement d'une plaque commémorant le 19 mars 1962 par un monument aux militaires français tués pendant la guerre d'Algérie.

### Sur quels thèmes agir ?

Les discours de Sarkozy à Grenoble et Dakar manifestent un mépris qui alimente le racisme et veut réhabiliter la colonisation.

La colonisation a détruit des civilisations qui n'avaient pas construit : on a l'impression qu'elles n'ont pas existé, mais le fait qu'elles aient résisté montre qu'elles avaient une valeur. Les tentatives de remettre à l'honneur la colonisation visent à permettre de continuer le pillage.

Notre travail avec ATTAC est important. Il faut aller plus loin que le bien vivre ensemble. Les peuples dépendent les uns des autres, économiquement et culturellement. Il y a des relations de dépen-

- Ceux qui se battent pour leur libération comme les Palestiniens. Certains combats sont valorisés à un moment, dévalorisés à un autre.

- Les Syriens : il y a des analyses diverses sur la situation en Syrie mais nous défendons le droit fondamental des peuples à accéder à la liberté.

- Les Sahraouis : une discussion s'est engagée sur la question du Sahara occidental. Il serait historiquement une partie du Maroc et ne représenterait que 700 000 personnes. Mais il n'y a pas de petits peuples ni de grands peuples. Les droits fondamentaux valent pour tous. Raymonde Motte, qui suit la Plateforme pour le Sahara occidental rappelle que l'ONU considère que le Sahara occidental fait partie des 16 pays qui, sur la planète, restent à décoloniser.

Le Maroc interdit toute association de la société civile sahraouie, à l'exception du Front Polisario. Il jette l'opprobre sur le Polisario, mais c'est au peuple sahraoui de choisir démocratiquement

pose un plan d'autonomie, qui signifie l'absorption du territoire par le Maroc. 1000 entreprises françaises, dont 38 du CAC 40 sont implantées au Maroc, dans la région de Tanger et Casablanca, où un TGV Alstom va être construit.

En échange, la France appuie la revendication du Maroc. Alain Juppé soutient le plan d'autonomie, de même Martine Aubry.

Le gouvernement marocain opprime le peuple sahraoui et le peuple marocain.



Le Polisario n'est probablement pas parfait, mais c'est le peuple et son droit qu'il faut défendre.

Quand le MRAP condamne, il condamne des Etats et jamais des peuples. Il est solidaire avec les progressistes des peuples en question : les anticoloniaux israéliens, les étasuniens contre la guerre et pour l'abolition de la peine de mort. Concernant la Tunisie, nous n'avons pas attendu le printemps arabe pour être solidaire de ceux qui se battaient pour la liberté. Cela s'est produit en particulier du fait de l'existence de liens étroits avec les associations de travailleurs immigrés.

- Les Roms constituent-ils un peuple ? Les Gens du voyage ne veulent pas être assimilés aux Roms. Y a-t-il un peuple rom ? une nation Rom ?

C'est un fait qu'il s'agit de deux populations différentes, les uns sont le plus souvent français et voyageurs, les autres étrangers venus d'Europe de l'Est et sédentaires. La question de savoir s'ils constituent ou non un peuple ou une nation est moins pertinente, pour ce qui nous concerne, que celle de leur accès au droit commun dans les pays où ils vivent. Leurs attitudes diffèrent quand il s'agit de se reconnaître dans des identités ethniques ou nationales. Il faut respecter des choix qui leur appartiennent

### Comment agir ?

- Participer à des collectifs, sans perdre son identité : le MRAP n'a pas les moyens d'envoyer des militants à l'étranger, il ne peut développer des analyses sur toutes les situations. Il tra-



dance avec les pays du Sud. Les migrations vont évoluer. Il faut s'attendre à des migrations 'climatiques' compte-tenu de la désertification et de la répartition de l'eau.

L'évocation de ces actions conduit à se demander ce qu'est un peuple ? Un peuple est-il équivalent à une nation ? Quels peuples allons nous défendre ?

ses représentants. En 1991, les Sahraouis gagnaient militairement. L'ONU a obtenu un cessez le feu pour préparer dans les 6 mois un référendum d'autodétermination qui n'a pas encore eu lieu. Face à la répression marocaine, la jeunesse sahraouie en a assez et pousse le Polisario à reprendre la guerre. Celui-ci essaie d'obtenir une avancée à l'ONU. La France soutient la position marocaine : elle pro-

vaillent avec des collectifs, se rapproche d'associations qui ont plus de moyens. Le Mouvement de la paix intervient sur des conflits, ICAN au niveau international sur le désarmement nucléaire. Le MRAP en fait partie. Il participe à des campagnes, mais ne peut les initier.

- Ne pas intervenir sur tout, mais sur les questions où nos valeurs sont en cause. Une intervention du MRAP spécifique a une grande légitimité quand il s'agit de conflits ethniques, relevant du racisme (peuples premiers, génocides, ...).

- Faire vivre une commission internationale pour travailler dans un contexte général, et utiliser internet pour permettre à tous de participer quel que soit l'endroit où ils résident.

- Les communiqués communs sont très utiles, ils apportent des éléments (par exemples les informations sur les Kurdes en grève de la faim à Strasbourg ont été très utiles).

- Informer les adhérents sur le site au sujet des questions que tout le monde ne

connaît pas bien (Sahara, ...) . Elaborer des documents pédagogiques, des bibliographies, des liens vers les sites des collectifs auxquels nous participons.

- Echanger autour des outils réalisés par les comités locaux.

- Favoriser des jumelages et tout ce qui pourrait introduire un co-développement, des relations d'égal à égal avec les pays anciennement colonisés.

# Atelier : Racisme, discrimination, xénophobie



L'atelier s'est tenu dans une ambiance très sereine, qui a permis des échanges fructueux.

## Quelques éléments pour lancer la réflexion :

Le fonctionnement du secteur RDX en 2011 : un groupe de travail a été composé des 2 avocats membres du CA, des 2 juristes du siège, d'une coprésidente, d'un doctorant en sociologie et de quelques militants de la région parisienne ; il a été coordonné par un membre du CA.

Une liste mail (« commission discriminations ») a regroupé quelques militants.

Quelques chiffres du rapport 2011 que la CNCDH a présenté fin mars :

actes antisémites (- 16,5%) + menaces antisémites = 389

actes antimusulmans (+ 33%) + menaces antimusulmanes = 156

Ces chiffres sont à utiliser avec prudence, car le recueil des faits n'est pas exhaustif, ni égal : il s'est amélioré pour les actes antimusulmans - ce qui rend peu significatif le pourcentage de hausse - mais est sans doute encore incomplet.

Sondage CSA/CNCDH 2011 :

« Les musulmans forment un groupe à part » pour 51% des personnes interrogées

« Les Français musulmans sont des Français comme les autres » pour 71%

« Le port du voile peut poser problème pour vivre en société » pour 75%

« Il y a trop d'étrangers en France » pour 59%

« Les étrangers viennent en France pour profiter de la protection sociale » pour 70%

La xénophobie est manifestement en hausse et se focalise sur les migrants : ce rejet de l'immigration semble en lien direct avec les discours politiques d'exclusion que le MRAP n'a cessé de dénoncer.

La CNCDH conclut une nouvelle fois que « l'ambiance n'est pas bonne ».

## Réflexions et débats :

On est parti du constat d'une société de plus en plus racisée, racialisée, où les individus sont renvoyés à une « identité d'origine », unique, réelle ou fantasmée. C'est le résultat d'une politique et de postures, d'un discours d'assignation : ainsi le président-candidat parlant de « l'appa-

rence musulmane » des soldats assassinés à Montauban et Toulouse.

On en arrive à des situations surprenantes :

- un journaliste demande « la France est-elle raciste ? »

- le délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer et l'adjoindue du Défenseur des Droits étaient présents lors de la conférence de presse du CRAN annonçant la création d'un baromètre de la « lutte contre le racisme et pour la promotion de la diversité » pour les 50 plus grandes villes de France. Objectif affiché : peser sur les élections municipales de 2014.

### Quelques questions auxquelles le MRAP devra répondre :

Quel sens donnons-nous aux mots : racisme, discrimination, xénophobie ? il faut les définir précisément.

Y a-t-il une spécificité de l'antisémitisme ? Quelle différence entre racisme antimaghrébin et antimusulman ? Ne jamais oublier l'histoire, notamment la dimension colonialiste et néocolonialiste du racisme en France (loi de 2005 sur les « aspects positifs du colonialisme », discours de Dakar ; politique d'État xénophobe ; stèles à la mémoire de l'OAS et décorations d'anciens OAS)

Le mot « race » qui figure dans tous les textes nationaux (Constitution, lois, code pénal...) est une aberration scientifique ; mais il figure aussi dans tous les textes internationaux (onusiens, européens), notamment anglo-saxons : est-il envisageable qu'il soit éradiqué ?

Le danger de la promotion d'une identité nationale (musée en projet) : identité fantasmée, idéalisée qui construit des « indésirables », des « inassimilables ». Le terme d'assimilation est réapparu dans le discours sarkoziste : on aboutit à une injonction d'oublier, de renier son identité multiple. C'est une violence, car les liens perdurent avec le pays d'origine. D'autre part, nous avons tous des identités multiples.

Le débat sur les statistiques ethniques ressurgit : beaucoup de chercheurs ne reconnaissent pas leur nécessité, beaucoup de recherches attestent de l'inutilité de modifier la loi (exemple Téo).

Y a-t-il aggravation du racisme ?

- l'histoire nous rappelle que Polonais et Italiens ont été victimes de très graves violences racistes dans les années 30 ;  
- principale différence : à la 2e ou 3e génération, « l'étrangeté » disparaissait et les jeunes se fondaient dans la société ; la « différence visible » marque les nouvelles générations victimes de racisme,

y compris celles nées en France ;

- colonialisme et décolonisation ont laissé des séquelles ;

- une réflexion doit être menée sur la notion de communautarisme : ne pas confondre communauté et communautarisme ; il y a aussi un communautarisme des puissants, des dominants (travaux de Charlot-Pinçon). Se méfier des mots en -isme, et du risque d'instrumentalisation.

- apparaît désormais un racisme anti-blanc, qui ne produit pas de la discrimination, mais de la souffrance : injures dans les rapports interindividuels, mais aussi propos radicaux, notamment sur certains sites Internet et dans certains discours « communautaires » (PIR).

Le MRAP doit approfondir sa réflexion sur le racisme : les rapports colonisateurs/colonisés, dominants/dominés ne suffisent pas à définir le racisme, c'est une simplification abusive : par exemple, l'antisémitisme est en forte recrudescence en Hongrie, sans passé colonial, ni domination pour l'expliquer.

Il faut repenser, redéfinir la notion de classe : qui a intérêt au racisme ? Et faire apparaître la solidarité de classe contre les dominants.

Il faut lutter contre le racisme (propos, injures, violences), mais aussi contre les discriminations (un acte que l'on pose) : ce qui blesse le plus, c'est le DENI de la discrimination, la volonté de

minimiser le fait raciste : « Je me sens toujours appartenir au 2<sup>e</sup> collège <sup>(1)</sup> » dit une militante.

### Quelques propositions d'action :

- que le MRAP soit aux côtés de toutes les victimes des violences sociales : logement, accès aux soins, taxes payées par les sans papiers ; mais aussi violences policières dénoncées dans les collectifs Vérité et Justice. Beaucoup de CL sont déjà présents dans les collectifs qui luttent pour les droits sociaux ;

- qu'il suscite des moments, des lieux de rencontre, festifs : une Fête de l'Égalité ?  
- qu'il participe au dialogue interculturel ;  
- qu'il soit un passeur d'histoire : pour pouvoir tourner la page, il faut qu'elle ait été écrite et lue.

Outre la Campagne proposée « Un raciste est une personne qui se trompe de colère », une campagne pour rétablir le droit du sol dès la naissance en France est souhaitée par les participants de l'atelier.



Le MRAP doit apprendre à mieux s'adresser à ces Français stigmatisés : non en donneur de leçons, mais en allié et pour construire des luttes communes.

**Le MRAP s'est construit sur une conception universaliste de l'antiracisme** : son combat est contre LE racisme.

Le discours racialisant s'étend, le discours politique le banalise.

Le MRAP doit agir contre TOUTES les formes de racisme et lutter contre TOUS les préjugés.

Le racisme prend des formes différentes selon les époques, les régions, les crises, les idéologies qui véhiculent préjugés et stéréotypes, qui focalisent des peurs réelles ou fantasmées, selon les événements et les frustrations vécues.

**Le MRAP doit être capable de penser ces évolutions et d'élaborer les réponses nécessaires :**

en 2004 le MRAP a adopté le concept d'islamophobie comme nouvelle forme du racisme.

(1) Le système électoral en Algérie fonctionnait avec deux collèges d'électeurs : le 2e collège regroupait les citoyens « français musulmans », après l'attribution de la citoyenneté française à tous les Algériens.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## DES 31 MARS ET 1<sup>er</sup> AVRIL 2012

### Motions votées

#### **"Bienvenue en Palestine"**

Proposée par le Comité local de Menton

Le Congrès national du MRAP, réuni les 31 mars et 1er avril, apporte son soutien à la mission civile « Bienvenue en Palestine » qui se déroulera du 15 au 21 avril 2012.

Il mandate la direction et les instances élues lors du congrès pour qu'elles agissent pour que toute entrave au bon déroulement de la mission soit dénoncée et qu'elles entreprennent toutes les démarches nécessaires pour que cette mission de solidarité puisse se dérouler dans des conditions offrant toutes les garanties que tout citoyen est en droit d'attendre tant de la part de son gouvernement que de celui du pays par lequel il se voit dans la nécessité de transiter.

Il réaffirme sa solidarité pleine et entière à l'ensemble du peuple palestinien.

Vote : pour 113 ; contre 0 ; abstention 10

#### **Les luttes à vocation mondiale**

Certaines luttes ont vocation à servir l'intérêt de tous les peuples de façon globale. Il en est ainsi du souci d'aller vers un alter développement beaucoup plus respectueux de l'environnement et des générations futures. De même, la lutte pour la constitution de biens communs au plan mondial est une revendication du mouvement altermondialiste et notamment d'ATTAC qui mérite le soutien du MRAP membre cofondateur d'ATTAC.

Pour mettre en oeuvre une autre politique au plan mondial ou plus modestement parfois au plan continental il importe de peser avec d'autres partenaires pour la constitution d'une autre gouvernance mondiale. Cette nouvelle gouvernance mettra en place des droits démocratiques, sociaux, environnementaux nouveaux pour répondre aux régressions du néolibéralisme des vingt dernières années. Les institutions mondiales de la finance et du commerce (FMI, BM, OMC, ...) auront alors une place subalterne et

devront donc respecter les droits humains promus par les organes plus démocratiques comme l'ONU (à réformer) ou l'OIT.

Vote : pour 99 ; contre 0 ; abstention 11 ; nppv 13

#### **Frais d'obtention des titres de séjour pour les étrangers.**

Proposée par le Comité local de Nantes

Le MRAP dénonce la forte augmentation des frais de régularisation par les préfectures, pour les étrangers qui demandent des titres de séjour.

Cette augmentation est incluse dans la loi de finances 2012 votée par le Parlement.

Les étrangers obtenant un titre de séjour doivent payer des sommes allant de 350 à 700 € suivant leur situation, pour la visite médicale à l'OFII et les frais de chancellerie (obtention du visa long séjour qui permet la régularisation).

De plus, toute première demande doit être assortie du paiement de 110 € (avance sur la somme due) non remboursables en cas de refus de la préfecture.

Ces exigences s'adressent à des personnes en situation très précaire, qui sont le plus souvent dans l'impossibilité d'y faire face.

Le MRAP demandera aux parlementaires élus en juin 2012 de revenir sur ces décisions, de ramener les frais de régularisation au strict minimum nécessaire et d'accorder la gratuité aux personnes sans ressources.

Avec de nombreuses associations, le MRAP a dénoncé ce racket d'État qui fait payer par les étrangers leurs démarches administratives. Un recours a été déposé devant le Conseil d'État contre la circulaire d'application de la loi de finances 2012. Une pétition est en cours de signature pour appuyer ce recours.

Vote : unanimité

#### **Motion contre les lois et réglementations islamophobes**

Proposée par le Comité local Paris 5<sup>e</sup>/13<sup>ème</sup>

Depuis la loi du 15 mars 2004, rejetant de l'école publique les élèves musulmans portant le foulard, les exclusions se sont multipliées, non seulement à l'encontre des élèves mais aussi à l'encontre des mères musulmanes qui souhaitent s'impliquer dans la vie scolaire. Chaque semaine, des femmes et/ou leurs enfants se voient refuser des droits au nom de leur tenue vestimentaire.

Après l'UMP, le PS s'est lancé à son tour dans la chasse aux sorcières et le Sénat a voté une loi qui astreint à la neutralité religieuse les personnels travaillant dans le secteur privé de la petite enfance (non confessionnel et subventionné par l'État), y compris les assistantes maternelles travaillant à leur domicile.

Le MRAP doit s'opposer et s'opposera à tous les propos, toutes les actions, tous les règlements et lois discriminatoires racistes que l'État impose aux musulmans, en cherchant à rendre toute la société française complice de ce racisme.

Le MRAP s'oppose à toute remise en cause de l'égalité devant le travail, l'éducation, le logement.

Il s'oppose à toute discrimination en fonction de la religion qui rappelle certains des moments les plus sombres de l'histoire de ce pays, comme l'interdiction de certaines professions aux Juifs sous le régime de Vichy et le statut de sous-citoyens des musulmans sous la colonisation.

Les mesures actuelles obéissent à une même logique de stigmatisation et d'exclusion, en rupture complète avec les principes laïques tels qu'ils ont été fixés par la loi de 1905.

Le MRAP dénonce ce détournement de la laïcité, qui s'inscrit dans une série interminable d'offensives contre les musulmans : loi anti-foulard, loi anti-niqab, débat sur " l'identité nationale ",

stigmatisation des "prières de rue", des minarets et des menus halal, invectives de Nicolas Sarkozy sur " l'égorgement du mouton " et de Claude Guéant sur le " trop grand nombre " de musulmans, " débat sur l'Islam " rebaptisé " débat sur

la laïcité ", et " le trop grand nombre d'étrangers " de Nicolas Sarkozy.

Nous refusons cette politique de division de la population, cet appel permanent au rejet et à la haine et le MRAP dénonce,

en particulier, la logique d'exclusion qui désigne les femmes musulmanes comme un problème de société.

Vote : pour 62 ; contre 50 ; abstention 12

# Résultats des votes

**Nombre de comités présents :**  
45 (sur 84)

**Nombre de délégués présents ou représentés :** 131 (sur 175)

**Le double quorum est atteint.**

## Rapport financier

Pour : 112 (95,72%)  
Contre : 4  
Abstentions : 2  
Ne prend pas part au vote : 1

## Rapport d'activités

Pour : 100 (84,74%)  
Contre : 10  
Abstentions : 6  
Ne prend pas part au vote : 1  
Refus de vote : 1

## Ratification des représentants au Conseil national

Contre : 0  
Abstentions : 6

## Rapport d'orientation

Pour : 90 (69,76%)  
Contre : 33  
Abstentions : 6

## Election du Bureau Exécutif liste « pour un MRAP mobilisé face aux enjeux d'aujourd'hui » (à bulletins secrets)

Pour : 103 (78,62%)  
Contre : 23  
Nul 5

## BUREAU EXECUTIF

BUTEZ  
CLUZEL  
DELTOUR  
DOUCOURE-SAULITEIN  
DULIEU  
FOUGERON  
GROSDOY  
GUESDON  
HETIER  
KERFORN  
KRAUSZ  
LE MIGNOT  
MAIRAT  
QUANTIN  
SAVOURE  
TAIEB  
THOUMAS

MARIE ANNICK  
AGNES  
DOMINIQUE  
MARTINE  
JEAN CLAUDE  
MICHELE  
AUGUSTIN  
MARIE GENEVIEVE  
BERNADETTE  
GERARD  
PIERRE  
RENEE  
PIERRE  
JEAN FRANCOIS  
BENOIT  
GERARD  
FRANCOISE



## Collège de la présidence

DELTOUR  
HETIER  
LE MIGNOT  
MAIRAT

DOMINIQUE  
BERNADETTE  
RENEE  
PIERRE

# VISITE A MUMIA A LA PRISON DE FRACKVILLE

Come-back sur une rencontre pas comme les autres



Samedi 21 avril c'est le vol Paris-Washington. Arrivée dans l'après-midi, installation à l'hôtel et visite très rapide de la capitale américaine. La Maison Blanche, les grandes artères de la ville ...

Dimanche matin, 22 avril, nous visitons le musée de l'Holocauste. Il y a foule, notamment beaucoup d'enfants et d'adolescents. En début d'après-midi, sous un déluge de pluie, nous faisons route vers Frackville, petite ville située à 300 kms de Washington. Notre hôtel était très proche de la maison d'arrêt de SCI Mahanoy, là où est incarcéré Mumia depuis sa sortie du couloir de la mort en décembre dernier.

Lundi 23 avril, dès 9 heures, nous arrivons sur le parking de la prison. Cette prison de « moyenne sécurité » selon le descriptif de l'administration pénitentiaire héberge 2.300 prisonniers. Surprise, la configuration du site et l'architecture des bâtiments ressemblent, à s'y méprendre, à la prison de SCI Greene à Waynesburg, là où Mumia a passé presque trois décennies de sa vie et où nous lui avons rendu visite à de nombreuses reprises. Peu de véhicules en dehors des espaces réservés aux gardiens. Nous sommes parmi les premiers visiteurs. Les sept membres de la délégation française pénètrent dans le hall d'accueil de la prison.



Les militants pro-Mumia, pendant les prises de parole le 24 avril 2012 à Washington

Là aussi, jusqu'à la disposition du mobilier, tout est à l'identique de Waynesburg. Claude et Jacky, les visiteurs autorisés, doivent répondre aux formalités administratives obligatoires (vérification de la liste des visiteurs du jour et de leur identité) avant de

rejoindre le deuxième hall d'attente où l'on se rend en passant sous un scanner, puis au détecteur de drogue. L'administration de la prison autorise le reste de la délégation à rester dans le hall d'accueil durant toute la visite. D'autres visiteurs sont assis à nos côtés. Parents, femmes et enfants attendent l'appel à se rendre dans la salle de visite. Les noms des prisonniers visités sont appelés à la criée.

Celui de Mumia est prononcé, nous nous levons précipitamment pour passer un premier sas et parcourir un long couloir avant de franchir un deuxième sas pour entrer dans la salle collective de visite. Nous présentons notre permis de visite à un gardien souriant, perché sur une estrade dominant la salle. Mumia n'est pas encore là. Quelques prisonniers - jeunes, majoritairement blancs et en combinaison marron - sont déjà avec leurs parents, épouse ou compagne et parfois accompagnés de très jeunes enfants. Nous prenons place autour d'une petite table. Nos regards sont scotchés sur le sas par lequel arrivent les prisonniers. Mumia apparaît, grand, souriant à notre vue qu'il ne quitte pas tout en allant remettre un papier au gardien. Il se précipite ensuite vers nous et s'exclame d'une voix chaleureuse et en français « bonjour les amis » !

A tour de rôle, il nous étreint dans ses bras. L'émotion est si forte qu'il est difficile de la décrire précisément. Nous imaginons ce qu'ont pu ressentir, quelques semaines avant nous, sa femme, ses enfants, ses petits-enfants et ses amis en pareille situation après des décennies de séparation. C'est un moment de grande fierté et de soulagement. Et le sentiment d'un grand privilège car tant de militants de la cause aurait voulu être à notre place. Nous lui souhaitons un « Happy Birthday » pour ses 58 ans et lui transmettons de nombreux messages de la part des soutiens français, avec la certitude d'en oublier car aucune fiche de notes, pas même un papier et un crayon n'étaient autorisés à pénétrer dans la salle de visite. La discussion s'engage immédiatement. Elle durera deux heures et demi, entrecoupée d'aller-retour aux distributeurs de boissons et de sandwiches que Mumia apprécie particulièrement.

A l'incontournable question « qu'est-ce qui a changé dans tes conditions d'incar-

cération depuis que tu as quitté le couloir de la mort » ? Sa réponse est immédiate et spontanée « tout, absolument tout » ! Et Mumia nous parle de la qualité de la nourriture, des sorties dans la cour lui per-



La manif est montée jusqu'à la façade principale de la Maison Blanche Marie Chapet et Jacky Hortaut devant la Maison Blanche

mettant de marcher et de faire du sport, les discussions avec les autres prisonniers, les visites de sa famille et de ses amis ... Avec les limites imposées par l'univers de l'enfermement carcéral, on sent malgré tout qu'il croque à pleines dents ce retour à une certaine vie sociale. D'autant que « Mister Mumia », comme l'appelle les autres prisonniers, est respecté, adulé et consulté par tous, au point que l'administration de la prison a fait passer le message de le laisser plus au calme lors des sorties dans la cour. Après avoir été l'une des figures emblématique du combat contre la peine de mort, le voici devenu la star de SCI Mahanoy. A notre question « ne faudrait-il pas que le directeur de la prison mette un bureau de consultation à ta disposition pour recevoir les prisonniers », Mumia répond avec humour en éclatant de rire « il me faudrait aussi un secrétaire ».

Beaucoup d'échanges non stop durant les deux heures de visites : l'élection présidentielle en France et ses enjeux (nous sommes le lendemain du premier tour), l'élection américaine pour la fin de l'année, le livre de Claude « Prisons de femmes » qui vient d'être publié en France et qui



nous replonge dans la brutale et souvent inhumaine réalité carcérale américaine. Mumia évoque alors la souffrance des autres, celle de ses amis de Move emprisonnés depuis 33 ans à la suite d'un procès sans preuve mais dont la seule couleur de peau en a fait des criminels. Tout comme récemment, souligne-t-il, ce jeune afro-américain tué d'une balle dans le dos par un policier blanc qui lui sera laissé en liberté. Il nous parle également de la situation des condamnés à mort, notamment de ceux de Waynesburg qu'il a quittés sans les connaître vraiment car le contact était impossible en dehors du bruit provoqué par les points qui frappait les murs des cellules voisines de la sienne. Ce signe de vie semble lui manquer. Nous profitons de l'occasion pour lui parler de l'activité du Collectif français et de ses plus récentes initiatives (40.000 timbres à son effigie déjà vendus, 1.000 exemplaires épuisés du CD dont les paroles et la musique sont sa création). Il nous demande alors de remercier de tout son cœur cet élan de solidarité à qui il doit beaucoup. Il nous demande aussi de poursuivre le combat pour sortir de l'isolement tous ces hommes et toutes ces femmes qui sont privés de liberté. En ce sens, nous lui proposons de nous engager vers le parrainage d'un condamné à

mort de sa précédente prison. Immédiatement, il nous suggère de retenir le nom de Romuald GIBSON portant le matricule BQ 5220, un homme sans défense car sans moyen (nous vous en reparlerons).

La visite approche à sa fin. Nous échangeons encore quelques mots sur sa situation et les initiatives auxquelles réfléchissent ses avocates pour la suite du combat judiciaire. A ce propos, nous l'assurons de la continuité de notre soutien financier tant pour sa défense que pour ses besoins personnels. Avant de se quitter, nous remettons les tickets achetés au gardien de faction nous autorisant à prendre la photo immortalisant cette rencontre. C'est un autre prisonnier muni d'un appareil appartenant à la prison qui réalise la prise de vue. Mumia nous serre fort entre ses bras. Il est presque 13 heures, on se quitte en multipliant les signes de la main.

Nous retrouvons nos amis dans le hall d'accueil de la prison, impatients de nous entendre. L'émotion a gagné tout le monde. On décide alors de partir sur le champs et de parler plus tard après une dernière photo collective devant le panneau de signalisation de la prison, ce qui nous vaut des interdits verbaux de la part des gardiens qui viennent prendre la relève de leurs collègues de service le matin. On quitte Frackville sous des giboulées de neige. On parlera durant les 300 kms du retour vers Washington de cette rencontre pas comme les autres. On en parlera encore le soir à l'hôtel dans une chambre où nous nous sommes réunis autour d'une pizza et d'un verre de vin. Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, après avoir pris l'avion quelques heures après la présidence d'un bureau de vote, venait de nous rejoindre pour participer à la manifesta-

tion du lendemain.

Mardi 24 avril, c'est le jour du rassemblement devant le ministère de la justice des Etats-Unis, en face du siège du FBI. Nous y retrouvons nos amis américains, dans leurs diversités d'origine et d'engagement. Par centaines, ils crient et chantent un seul mot d'ordre « Libérez Mumia » ! Les orateurs se succèdent durant plusieurs heures. Avec sa banderole en deux langues « Une seule justice pour Mumia, sa libération ! Justice for Mumia, free Mumia now ! » la délégation française est acclamée. Deux profs franciliens, en vacances aux Etats-Unis mais spécialement venus de New-York, nous ont rejoints ainsi que notre amie Michelle, une franco-américaine que nous retrouvons régulièrement le mercredi soir place de la Concorde à Paris.

En milieu d'après-midi le rassemblement se transformera en manifestation jusqu'aux grilles de la Maison Blanche où nous accéderons sans entrave de la police. Le même jour des manifestations ont eu lieu à Denver, Berlin, Bruxelles, Amsterdam, Montréal, Mexico, et à Paris le mercredi 25 avril, jour du rassemblement hebdomadaire devant le Consulat des Etats-Unis ... depuis 1995 !

Jacky Hortaut - Claude Guillaumaud-Pujol  
Avril 2012

La délégation française comprenait : Marie Chapet, Elisabeth Maugars, Bernadette Hétiér, Claude Guillaumaud-Pujol, Jacques Gaillot, Jonathan Lere, Pierre Mansat, Jacky Hortaut, Michelle Galles, Roger Revuz et Natacha Salomon.

# 24 avril 2012 à Washington :

## 58<sup>ème</sup> anniversaire de Mumia ABU JAMAL

### Témoignage de retour des Etats-Unis

Le MRAP - dont le siège national est l'adresse officielle du Collectif unitaire de soutien à Mumia ABU JAMAL - a décidé de participer à la délégation française qui s'est rendue à la nouvelle prison de Mumia et au grand rassemblement/manifestation de Washington du 24 avril 2012, date de son 58<sup>ème</sup> anniversaire.

La délégation française du Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal « ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA » était composée de Marie Chapet (ville de

Bobigny), Elisabeth Maugars (collectif 37), Bernadette Hétiér (MRAP), Claude Guillaumaud-Pujol et Jacky Hortaut (co-responsables du Collectif unitaire), Jacques Gaillot ( évêque de Parthenia), Jonathan Lere (webmestre du site du Collectif), Pierre Mansat (maire adjoint de Paris), Michelle Galles (Collectif), Roger Revuz et Natacha Salomon (Collectif).

Les sept premiers (rejoints le lundi à Washington par P. Mansat) sont partis de Paris le samedi 21 avril matin et c'est lors du rassemblement du 24 avril qu'ils

ont été rejoints par les trois membres du Collectif déjà présents aux Etats-Unis.

Dès avant le départ, il était prévu que les deux co-responsables du Collectif rencontrent Mumia le lundi 23 avril 2012 à 10h00 à la nouvelle prison où il se trouve incarcéré depuis qu'il a quitté le couloir de la mort : le Centre pénitentiaire de Mahanoy, sur le territoire de Frackville, Pennsylvanie. Quant aux données globales actuelles des États-Unis en matière de peine de mort, on les trouve sur le site

américain « death penalty », mises à jour en avril 2012 : 33 états et 2 administrations fédérales continuent à l'appliquer, contre 17 qui l'ont abolie, plus le District Fédéral de Washington.

Lors de la rencontre à l'aéroport, l'émotion et la joie militante du groupe étaient palpables. Rien d'étonnant, alors, qu'en plein vol, soit déjà envisagée l'hypothèse que le groupe entier des sept se rende à Frackville par la route afin que Claude et Jackie puissent directement témoigner à Mumia de cette présence collective solidaire sur place.

Une fois installé à l'hôtel de Washington, le groupe décide d'aller explorer les possibilités de location de véhicule pour rallier Frackville à sept : un « van » à 7 places est finalement loué à la dernière seconde



Délégation française

d'avant fermeture !

Le départ du groupe pour la Pennsylvanie est fixé au lendemain, dimanche 22 avril, dans l'après-midi. Des chambres supplémentaires sont heureusement disponibles au « Country Inn and Suites By Carlson » de Frackville qui se révélera fort sympathique, mais étonnamment posé « au milieu de nulle part », dans une fourche autoroutière, non loin de la prison.

Nous en sommes encore au dimanche matin. Sur proposition de Jackie, les Sept se retrouvent finalement au complet pour visiter le musée de l'Holocauste de Washington. Il se trouve à quelques encablures à peine de la Maison Blanche et de l'obélisque du Washington monument. Ce musée est considéré le plus grand musée du monde en collections permanentes de témoignages et souvenirs historiques de toute l'Europe sous joug nazi ainsi que de l'abomination de la solution finale. Une exposition temporaire met en relief le rôle d'un exorbitant « mensonge d'État » dans la montée du nazisme et de l'antisémitisme (ou Comment Hitler et ses sbires ont trompé le peuple).

Le lendemain, lundi 23, réveil très matinal pour être parfaitement ponctuels au rendez-vous de 10h00 : nous arrivons face à la route nue qui monte un peu vers l'éta-

blissement pénitentiaire. De plain pied, on découvre un assez vaste parking et, tout au fond, un bâtiment gris d'apparence récente : Claude, qui en a largement l'expérience, nous dira que le parc pénitentiaire américain est très homogène et que toutes les prisons partagent largement les mêmes plans.

Plus de photos et beaucoup de discrétion depuis que nous sommes sur le terrain pénitentiaire : tout faux pas entrainerait de lourdes répercussions pour Mumia et celles et ceux qui le soutiennent au quotidien aux E.U. Il en serait d'ailleurs de même en France, où les règles et la pratique de l'accueil sont souvent beaucoup plus rigoureuses ou rébarbatives qu'à Frackville !

Claude et Jacky, qui se sont présentés à l'entrée, viennent nous informer que le groupe peut entrer également et rester dans le hall le temps de la visite à Mumia. Celle-ci s'inscrit dans les visites ordinaires aux détenus et nous voyons arriver de nombreuses familles, parfois avec de jeunes enfants. Parfois aussi, des femmes seules, compagnes de détenus.

Nous sommes frappés par la coquetterie voulue de ces compagnes de détenus, souvent seules, en souffrance, pour venir

visiter leurs compagnons. Nous observons que tous les visiteurs, avant d'accéder au lieu de visite, s'approchent des machines à sous du hall d'entrée pour acheter des « jetons » indispensables pour les distributeurs automatiques de produits alimentaires dans la zone de détention interne.

Nous apprenons aussi que, grâce à ces jetons, il est également autorisé, en fin de visite, de faire faire un maximum de deux photographies du détenu visité (une à lui laisser, une à emporter). Dans des casiers, en libre-service, des feuillets d'information pour les visiteurs expliquent les règles de visite.

Enfin, les surveillants commencent à appeler les visiteurs, par petits groupes : arrive le tour de Claude et Jackie qui passent le portique de sécurité.

Nous les suivons du regard. Ils vont à nouveau attendre un moment, sur des bancs, que le premier groupe de visiteurs soit au complet. Enfin, ils sont appelés, la porte de détention s'ouvre et ils y disparaissent...

Tandis que trois d'entre nous restent finalement sur place, deux autres parviennent à se faire prendre en stop jusqu'à Frackville pour aller découvrir la topographie locale. Le temps de la visite à Mumia durera un peu plus de trois heures ! Nous attendons

de pied ferme le retour de nos « ambassadeurs ». Ils débarquent enfin marqués par autant d'émotion que de joie et brandissent une magnifique photo souvenir du trio ! Mumia va bien, va beaucoup mieux que vers la fin de son séjour dans le couloir de la mort (même s'il ne lâcha jamais prise !) et même beaucoup mieux qu'au début de son transfert à Mahanoy qui fut une période d'isolement et d'observation ! Désormais, il a ses « marques » dans ce nouveau lieu où il a découvert avec une considérable surprise qu'il était connu de tous les détenus qui l'appellent « Mister Mumia », connaissent son histoire, racontent que leurs parents ont lu ses livres, le considèrent un peu comme un « père », en tout cas un « référent » et un modèle.

Retour à la case départ à Washington : nous retrouvons Pierre Mansat, arrivé à la mi-journée. Nous savons que le lendemain mardi 24 avril est le « grand jour » collectif, celui du rassemblement qui voudrait être massif, devant le « Department of Justice » (ministère fédéral de la Justice). Le rassemblement est prévu à partir de 11h00, avec un départ en manifestation dans l'après-midi. Les collectifs américains ont appelé à « occuper » le ministère de la Justice. Notre groupe de huit part donc en direction du métro qui va nous laisser au cœur même du « Triangle fédéral », sur Pennsylvania Avenue où s'est formé le rassemblement. En y arrivant, le collectif français déploie sa banderole.

Nous sommes immédiatement identifiés comme les soutiens français de Mumia, une composante qui compte dans les soutiens internationaux qui ont pu faire toute la différence pendant les trente ans du couloir de la mort. Nous rencontrons quelques grandes figures du mouvement MOVE, dont Pam Africa (embrassades chaleureuses), puis le frère de Mumia, Keith COOK, qui connaît bien le siège du MRAP où il a été accueilli le 28 février 2012, à l'occasion de son voyage à Paris pour recevoir au nom de son frère Mumia (le dimanche 26 février), le « prix de la personnalité anticolonialiste de l'année » décerné par la Fondation Frantz Fanon. Etrange histoire dans l'histoire de cette visite : c'est Jamal, le fils aîné de Mumia, qui devait recevoir le prix en son nom, mais il s'est vu refuser par les États-Unis la délivrance d'un passeport ! La mobilisation internationale ferait-elle donc si peur ?

Le rassemblement (« Rally for Justice ») marque un nouvel élan dans la mobilisation et elle a attiré un certain nombre de médias comme on en trouve le descriptif sur le site web américain de soutien à la cause de Mumia.

Images et vidéos illustrent les phases successives de la journée d'action : rassemblement, prises de parole (et/ou musique)

des rappers Chuck D ou Talib Kweli, de la grande militante historique Ramona Africa, de l'acteur-réalisateur Danny Glove... mêlées à des moments de rap et autres musiques new-yorkaises, puisque c'est à New-York que sont concentrés la majeure partie des soutiens américains à Mumia. Puis, un moment soudain de silence, d'émotion, d'écoute lorsque Mumia s'adresse à la foule rassemblée, par téléphone (paroles à certains moments difficilement audibles), le son étant retransmis par deux micros branchés sur la sono de la manif (Mumia Live from prison). Il salue toutes et tous en plusieurs langues puis commence en anglais un message intense : « Pendant des années, en fait, j'ai oublié mon anniversaire ou si j'y ai pensé c'est grâce à ma mère, ma femme... car chaque journée est semblable à toutes les autres [...] il a fallu de longues années et de durs efforts pour faire de mon anniversaire ce qu'il est aujourd'hui, grâce à vous et à tout le mouvement international autour de Mumia Abu Jamal. Je vous remercie tous d'être venus aujourd'hui, nous sommes rassemblés parce nous voulons la justice... dans le monde du vieux parti des « Black Panthers », nous voulons la liberté... nous voulons l'abolition de la peine de mort, nous voulons l'abolition de l'isolement cellulaire... la « décarcération » et la destruction des complexes d'incarcération de masse. L'Amérique est la prison du monde. Avez-vous déjà songé au nombre inimaginable, incalculable de gens emprisonnés dans le monde ? Des lieux sombres où les êtres humains doivent faire face au silence, à la torture et à la mort. La même Amérique qui le sait (...) ne fait rien pour que les choses changent... L'Amérique où (...) un juge a dit « la Justice, c'est simplement un sentiment d'émotion » (« Justice is just an emotional feeling »).

Mumia cite alors un certain nombre de procès entachés d'irrégularités, notamment dans la composition des jurys. Dans certains procès portés devant la Cour Suprême, les condamnés auraient dû bénéficier d'un nouveau procès depuis des années alors qu'« ils restent à croupir dans le couloir de la mort. Mais les hommes et les femmes qui se trouvent dans le couloir de la mort continuent à se battre pour l'abolition de la peine de mort.

Vous devez savoir qu'au moment où nous nous parlons, un projet de loi est envisagé pour abolir la peine de mort en Californie. Pensez à ce que cela peut signifier pour des hommes et des femmes qui s'y trouvent dans le couloir de la mort, l'un des plus importants d'Amérique. Si le projet de loi aboutit, ce sera un puissant symbole d'abolition... Il reste beaucoup à faire, Je vous exhorte à continuer pour transformer ce qu'on appelle la « Nation de l'incarcération ». Je vous presse d'agir pour transformer le complexe de l'industrie carcérale (« the prison industrial complex »). Je suis

fier de ce mouvement et je suis fier de chacun d'entre vous. » On the Move , Long with John Africa"". Applaudissements et chants de "Happy birthday to ye."

Le rendez-vous pour Mumia le jour de ses 58 ans sur Pennsylvania avenue s'est voulu un temps d'« Occupation » du Ministère fédéral de la Justice pour obtenir sa libération définitive. Bien d'autres causes très proches y convergeaient : tout d'abord la lutte pour l'abolition de la peine de mort (comme Mumia lui-même le réclame avec force pour toutes celles et tous ceux qui continuent à survivre dans les différents couloirs de la mort des prisons américaines), la fin de l'incarcération de masse, celles de procès injustes, bâclés, manipulés. Cette « Occupation » du Ministère de la Justice est aussi dans la continuité du mouvement « Occupy » (né à New-York, avec « Occupy Wall Street ») qui, le 24 avril 2012, devient « Occupy Washington ». Ce sont les « Indignés américains » qui sont là, avec leur slogan qui a fait le tour du monde - « We are the 99% » (« Nous sommes les 99% ») met en exergue le fait que la majeure partie des richesses se concentrent entre les mains de 1% seulement de la population) - emboitant le pas à la révolution de la place TAHIR du Caire ainsi qu'aux « Indignados » de la Puerta del Sol de Madrid.

Un mur du ministère fédéral de la Justice porte un hommage à Robert Kennedy qui en fut le titulaire avant d'être assassiné le 6 juin 1968, à Los Angeles, en pleine campagne électorale présidentielle.

Ce fut là, sans doute, l'un des événements qui marquèrent la fin du « Mouvement pour les droits civiques » qui depuis les années cinquante visait à mettre hors la loi la ségrégation raciale aux Etats-Unis. Plus frappante encore, une inscription couronne une porte d'entrée du ministère, sur le trottoir même du rassemblement : « The Place of Justice is a Hallowed Place » (« Le Lieu de la Justice est un lieu Sacré »).

Quel sens la société américaine peut-elle bien donner aujourd'hui à cette proclamation, alors que dix-sept Etats seulement ont opté pour l'abolition de la peine de mort et que trente trois Etats et deux administrations fédérales la conservent ; alors que la loi « Stand your ground » (Défendez votre territoire) a récemment été invoquée par le meurtrier du jeune lycéen Trayvon Martin, tué le 26 février 2012 en Floride (6 millions de détenteurs d'armes sur les 19 millions d'habitants de cet Etat) par un « vigile » de quartier auto-proclamé qui l'avait soudain imaginé « dangereux », sans doute parce que jeune et noir. Plusieurs pancartes de la manifestation proclamaient « We are all Trayvon Martin » ( Nous sommes tous Trayvon Martin) à côté de la photo de la jeune victime.

A 14h00, le Rassemblement se forme en manifestation et part avec détermination vers la destination qu'il s'est fixée.

Nous empruntons la très longue Pennsylvania Avenue ( l'une des artères qui délimite le « Triangle Fédéral » où se trouvent les grandes Institutions des États-Unis), longeons l'immense bloc de bâtiments du FBI ( autre symbole de lutte contre les pratiques racistes existant au sein de la police). Puis, alors que la manifestation semblait avoir atteint son point ultime vers l'Ellipse des jardins de la Maison Blanche, elle poursuit son chemin (les voitures de police remontent alors rapidement en tête de cortège et accompagnent l'arrière de la Maison Blanche et parvenir devant sa façade principale qui donne sur la rue et le square Lafayette.



Photo au départ du centre pénitentiaire de Frackville (Mahanoy) après la visite à Mumia

C'est à cet endroit que le groupe de France doit écourter sa présence pour se rendre à l'aéroport DULLES International et reprendre l'avion pour Paris. Après notre départ, certains sites web font état de deux douzaines d'arrestations/gardes à vue parmi les manifestants. Un fait qui plonge dans la stupéfaction : apparemment, la grande presse américaine ignore à peu près complètement Mumia Abu Jamal. Aucun véritable article trouvé sur la journée du 24 avril. Seuls en parlent abondamment les sites de groupes militants.

Retour de Washington : Jacky, Marie et Elisabeth furent les seuls à pouvoir être présents au Rassemblement hebdomadaire parisien du 25 avril place de la Concorde, pour porter témoignage de la rencontre avec Mumia et de la manifestation de Washington.

En guise de conclusion : la rencontre entre Mumia et le peuple citoyen qui le soutient, se bat avec lui depuis trente ans pour sa libération, pour obtenir un nouveau procès et pour l'abolition de la peine de mort, porte en elle-même un ferment de transformation de la société, de toutes nos sociétés.

Bernadette Hétiér

# Itinéraire d'un gamin de la cité Noire

Jacques Declosmenil, militant de longue date du Mrap, vient de publier « Itinéraire d'un gamin de la cité Noire ». C'est un témoignage âpre, sans concession, que ce retour sur une trajectoire de vie, sur ses choix, ses doutes, ses exigences de transparence. L'engagement de Jacques avec le Mrap est une partie essentielle de son itinéraire. Les luttes qu'il évoque, contre le racisme, les idées d'extrême-droite et les exclusions de la mémoire, résonnent d'une manière particulière pour les militants d'aujourd'hui. Nous lui avons demandé de nous parler de ses souvenirs.

## Pourquoi cet engagement au Mrap ?

J'ai adhéré au Mrap lors de la création du comité local de la Manche en 1983. J'en suis devenu le vice-président en 1993 et le président en 1995. Je me suis investi dans le combat contre le racisme car j'ai ressenti que l'inclinaison naturelle des individus est la méfiance envers celui qui est différent.

L'une des attitudes les plus communément répandues est la méfiance envers celui qui vient d'ailleurs. Je crois que le racisme sommeille dans le bas-fond de l'âme de tout homme et je n'ai pas fait, face à l'exigence de tolérance, l'économie d'un examen de mon propre comportement qui ne fut pas toujours exemplaire. C'est finalement le constat de la barbarie engendrée par le racisme qui a justifié mon engagement.

## Lutter contre le racisme, cela signifie quoi pour toi ?

Lutter contre le racisme, c'est prendre conscience que ce combat sera toujours inachevé. C'est une bataille pénible contre le mensonge éhonté et la banalisation d'attitudes insupportables. Ce beau combat demande patience, abnégation et détermination. Parmi ceux qui y participent, beaucoup le font au nom de la fraternité universelle, d'une exigence morale et du respect de la dignité humaine. Parce que j'ai constaté que le racisme pousse plus facilement sur le terreau de la misère, je pense qu'il faut dépasser les sentiments humanitaires et agir aussi pour une transformation en profondeur du monde.



## Tu parles de mensonge, peux-tu nous donner un exemple ?

Je suis régulièrement sollicité, comme président du Mrap, pour animer des réunions avec des élèves ou des lycéens. Au cours de celles-ci, je pratique un petit test : faire estimer le pourcentage de la population étrangère présente dans le département de la Manche. Il est édifiant de constater combien les réponses, qui énoncent le plus souvent de 10 à 15% d'étrangers et parfois plus, sont en décalage avec les chiffres officiels : un peu plus de 1% ! Hélas, cela atteste que la perception des phénomènes migratoires est totalement faussée par le discours mensonger de l'extrême-droite sur le fantasme de l'invasion. Dur labeur que de diffuser le contrepoison. Face à cette vérité, les pratiques administratives rigides, de fonctionnaires dociles de la police ou de la préfecture, sont inadmissibles. Comme l'a dit Montesquieu : « Il n'y a pas de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois avec la couleur de la justice ».

## Comment se manifeste le racisme dans un territoire rural et qui est l'un des départements où il y a le moins d'immigrés ?

Il ne faut pas oublier que des personnages importants du département, qui ont fait allégeance au régime de Vichy, ont joué

un rôle essentiel dans la vie politique après la guerre 39-45. Leurs noms sont toujours donnés en exemple aux jeunes générations. Ainsi, il existe un collègue Léon Jozeau Marigné <sup>(1)</sup>. Aujourd'hui encore, un large consensus politique existe pour jeter un voile pudique sur le temps du pétainisme. Parce qu'une filiation directe demeure entre ces élus et les notables de droite d'aujourd'hui « défenseurs du bien commun », il aura fallu dix ans de combat acharné, semé de moult embûches, pour que soit implantée une stèle commémorant le camp de concentration tzigane, ayant existé dans la commune de Barenton du 11 avril 1941 au 8 octobre 1942. Aucun représentant de l'État ni du Conseil Général n'a participé à son inauguration le 11 octobre 2008.

Il y a aussi des bouffées de racisme violent, telle l'agression physique en 2000, dans une petite commune rurale, Saint Jean des Baisants, d'un professeur marocain par un individu au front de taureau, manipulé et soutenu avec acharnement par le Front National. Telle aussi la longue lettre ignoble, diffusée en 2004 par un individu appartenant à l'élite intellectuelle, qui fut délégué du Mouvement National Républicain, candidat sous les couleurs de ce parti à l'élection municipale et candidat à l'élection législative avec le soutien du Front National. L'extrait suivant donne le ton : « Le premier en Lumière, en puissance, en bonheur c'est l'homme blanc, l'europpéen, l'homme par excellence ;

*au-dessous de lui paraissent le nègre et l'indien (...). Ceux qui espèrent que les européens se confondent un jour avec le nègre me paraissent caresser une chimère.* Avec le Mrap, nous avons mobilisé les démocrates contre les actes odieux de ces racistes et les avons fait condamner par la justice. Probablement à cause de ces batailles gagnées, le racisme ne peut plus se manifester avec autant de haine aujourd'hui. Le racisme est plus sournois, plus banalisé. En tout cas, comme président du Mrap, je n'ai plus eu connaissance de semblables faits. Sans doute les racistes, ayant pu mesurer l'engagement du mouvement et de tous ceux attachés aux droits de l'Homme, sont-ils plus prudents. Une bonne raison pour demeurer des vigiles.

Force est aussi de constater que les gens ne réagissent pas seulement par rapport à ce qu'ils vivent, mais en fonction de ce qu'ils voient à la télévision qui valorise les débordements extrémistes. Nous sommes donc, comme partout, confrontés aux discours et propos contre l'immigré et l'arabe. La demande depuis 2006 du Mrap que soit implantée à Saint-Lô, aux abords du Mémorial départemental en souvenir des soldats français tombés en Algérie, une plaque rappelant le Crime d'État du 17 octobre 1961, a vu les associations d'anciens combattants et les élus de l'UMP s'y opposer vigoureusement. Ces drames volontairement oubliés ajoutent du malheur à la souffrance des victimes.

Je constate également que fédérer les gens de bonne volonté autour de l'aide aux pays en développement est relativement aisé. Pour aider à creuser un puits, bâtir une école ou équiper un dispensaire en Afrique, les élus de tous bords sont souvent heureux d'accorder une subvention qui valorise leur image. Militer pour faire respecter, ici en France, les droits de l'Homme de citoyens qui constituent un quart-monde ou une minorité, comme les gens du voyage ou les demandeurs d'asile, est beaucoup plus dur. Le consensus avec les autorités et les notables qu'il faut se coltiner est forcément mis à mal. Les associations humanitaires qui se cantonnent dans une vision consensuelle du social y rechignent.

Je me félicite donc que le Mrap agisse pour une société mieux fondée sur l'égalité et accepte de se positionner sur des choix politiques.

Je relève enfin les occultations de la mémoire à l'égard de l'histoire locale notamment celle des étrangers venus reconstruire Saint-Lô, capitale des ruines, à côté des travailleurs bretons ou basques. Douze nationalités étaient représentées : Italiens, Espagnols, Algériens, Polonais, Marocains... Ces ouvriers étaient mal logés, loin de leur famille, au ban de la société. Ils ont déblayé les ruines de la ville, remis debout les maisons, refait les rues, goudronné les places... Certains sont morts victimes d'un accident du travail, tombés d'un échafaudage ou tués par un éboulement. D'autres ont perdu l'usage d'un bras, d'une jambe. Tous, confrontés à de dures conditions de travail et aux intempéries, ont laissé précocement sur les chantiers un peu de leur santé. Beaucoup de maisons, aux quatre coins de la ville, sont marquées du sang de ces travailleurs étrangers. Et pourtant, le seul souvenir de leur contribution à la renaissance de Saint-Lô, est le nom donné à une rue bien discrète, la rue Mohamed Laghoud, qui fut un de ces immigrés, familièrement appelé « Tonton »

## Après tant d'années de lutte contre le racisme quel bilan tires-tu ?

Chaque victoire est, pour le militant, un réconfort. Je veux saluer tout particulièrement celle qu'arrache un sans-papiers qui est toujours une grande émotion et une immense joie tant, pour y parvenir, il lui faut de courage, d'acharnement, de force et de volonté pour survivre. Je sais bien, pour l'avoir entendu tellement de fois, que : « *La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde*, au demeurant Michel Rocard a ajouté « *mais elle doit en prendre fidèlement sa part.* » Il y a le débat sur les politiques d'immigration et un pouvoir qui veut faire des immigrés des boucs émissaires.



En dernier ressort, pour un militant du Mrap confronté au réel, il y a finalement un homme qui en accueille un autre, souvent dans une grande détresse. A ce moment-là, respecter la dignité de l'autre, c'est respecter la sienne ; le cœur

domine forcément la raison. Je conçois parfaitement que ceux qui n'ont pas vécu de telles choses aient du mal à faire leurs paroles d'un cœur trop plein. Qu'une fois au moins ils prennent le temps d'écouter un sans-papiers, évidemment sincère et de bonne foi, venu d'un pays ravagé par la guerre, la misère ou la dictature. Ils comprendront alors combien une politique injustifiée, injuste et cruelle engendre de drames et de souffrances.

Une vie de militant, c'est difficile et parfois épuisant, mais c'est aussi tellement de chaleur humaine ! Le véritable esprit de rébellion contre un destin injuste permet souvent de grands bonheurs. Lors de mon dernier anniversaire, une famille de sans-papiers, qui attend en vain depuis cinq ans sa régularisation, m'a invité à le fêter et m'a offert un cadeau.

Comment ont-ils su le jour de ma naissance ? Exclut parmi les exclus, ils ont si peu pour vivre, ils sont confrontés à l'anxiété du lendemain et malgré cela ils ont su faire ce touchant geste d'amitié. Je songe aussi à Rachid, victime du terrorisme islamique en Algérie, pour qui nous avons eu tant de mal à obtenir une carte de séjour. Belle preuve d'intégration, comme pour tant d'autres étrangers, Rachid partagera la vie de la Française Adeline.

En avril 2012, ils auront la grande émotion d'annoncer l'arrivée de leur petit garçon Aksel. Pour partager le bonheur qui les inonde, Rachid viendra à la maison avec champagne, chocolats et une photographie du bébé. Militer c'est recevoir plus que l'on donne.

Ma conclusion sera de dire que le Mrap ne doit pas être un syndicat des victimes du racisme. Il doit associer lutte contre le racisme et contre toutes les exclusions. C'est indispensable pour que les immigrés ne soient pas stigmatisés comme l'objet d'une politique prioritaire, laquelle est perçue par les autres catégories d'exclus comme un traitement de faveur, induisant chez les nationaux des réactions xénophobes.

Tous ensemble construisons la France qui est capable de parler à l'Humanité, la France généreuse, fière d'être le pays qui a donné au monde la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la France de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

(1) Léon Jozeau-Marigné accepte du régime de Vichy, malgré l'institution d'une législation antisémite en 1940, sa nomination au conseil municipal d'Avranches en février 1941 en qualité de troisième adjoint. Il s'associe en mars 1941 à une motion d'hommage à Pétain. Il démissionna du conseil en 1943. Après la guerre, il fut notamment Maire, Président du conseil général, du conseil régional, sénateur, membre du Conseil constitutionnel.

# Droit à l'habitat des « Gens du voyage » en France

La lutte contre les discriminations touchant les « Gens du voyage » devrait se concentrer particulièrement sur la question de leur droit à séjourner ou à habiter sur le territoire dont découlent de nombreux autres droits (accès à la scolarité, à la santé, formation, etc.) Qu'elles recherchent une halte temporaire, qu'elles veuillent se fixer durablement sur une commune, qu'elles soient même, parfois, installées depuis de nombreuses années, ces populations sont régulièrement rejetées. Il est devenu banal de voir dans les journaux des pétitions de riverains refusant la création d'une aire d'accueil adossées aux maires. Qu'ils soient d'ordre ethnique, culturel ou social, les préjugés sont toujours présents. Leur spécificité est d'être largement banalisée et acceptée par la société.



Plus de 20 ans après la première loi (Louis) Besson qui imposait aux communes de plus de 5000 habitants la réalisation d'une aire, plus de dix ans après la publication de la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, moins de 50% des places prescrites dans les schémas départementaux ont été réalisées.

Qu'elles se déplacent ou qu'elles veuillent séjourner durablement dans une commune, de nombreuses familles rencontrent des difficultés.

Nous nous référons à « L'état du mal-logement en France - 16<sup>ème</sup> rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés ».

« Nombreuses sont les familles de « Gens du voyage », en particulier parmi les plus modestes qui - alors qu'elles souhaitent continuer à vivre en caravane - ren-

contrent d'importantes difficultés pour s'arrêter temporairement ou s'installer durablement sur un territoire. Si la décision d'habiter en caravane pour des raisons autres que financières ou de non accès au logement ne constitue pas en soi une forme de mal-logement, la non-réalisation des aires d'accueil collectives par les communes conduit, elle, à des conditions d'habitat inacceptables :

- les familles sont alors contraintes de

passer de terrain en terrain pour trouver un espace disponible ;

- les aires souffrent souvent de sur-occupation ;
- des groupes préfèrent ne pas reprendre la route afin de conserver une place adaptée ;
- d'autres finissent par s'arrêter dans les seuls espaces urbains laissés libres au stationnement spontané (triangle d'autoroute, proximité d'une voie de chemin de fer, d'une déchèterie, etc.).

Compte tenu de la non réalisation de la moitié des aires d'accueil prévues par les schémas départementaux, la F.A .P. estime à 20 000 le nombre de familles qui ne trouvent pas de places aujourd'hui, soit 80 000 personnes a minima.

D'autre part, les populations fixées localement et durablement en habitat mobile sont confrontées à de nombreuses diffi-



cultés juridiques :

- l'absence de reconnaissance juridique de « l'habitat caravane » dans les documents d'urbanisme produits par les communes (alors même que la loi du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) pourrait favoriser la pluralité de l'habitat par les collectivités locales) ;
- d'importantes difficultés de régularisations foncières sont également rencontrées par des familles propriétaires de terrains en zone agricole, non constructible. Ces familles sont alors confrontées à des statuts d'occupation précaire et des conditions de vie très difficiles :
  - absence de raccordements aux réseaux d'eau et/ou d'électricité ;

- installation sur des terrains, par défaut, souvent dangereux, inadaptés et loin des équipements et services publics.

Enfin les discriminations dans l'accès à l'achat du foncier ou à la location, encore difficiles à mesurer, représentent une réelle atteinte aux droits et contraignent les ménages à développer

(1) PLU : Plan Local d'Urbanisme - PDALPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées  
FSH : Fond Solidarité Habitat - PLH : Programme Local de l'Habitat

(2) [www.dguhc-logement.fr/infolog/droit\\_logt/gdv\\_circulaire\\_18aout2010.pdf](http://www.dguhc-logement.fr/infolog/droit_logt/gdv_circulaire_18aout2010.pdf)

des stratégies de contournement peu favorables à leur insertion spatiale.

Bien sûr se pose le problème de la non-reconnaissance de la caravane comme un logement (elle est reconnue uniquement comme un habitat) qui ne permet pas d'accéder aux aides au logement, de recourir à des prêts bancaires préférentiels lors de l'achat d'une caravane. En excluant du champ du « logement » la caravane, la loi renforce l'exclusion de populations en situation de précarité parfois importante.

Les politiques publiques ont du mal à intégrer les processus d'intégration spatiale



des « Gens du voyage » qui peuvent témoigner à la fois ou successivement d'un besoin d'ancrage et d'un désir de mobilité.

On entend encore le classement « sédentaire », « semi sédentaire » et « itinérant ». Il faut cesser de procéder à ce découpage artificiel des familles du voyage selon la « logique des trois tiers ». Cela ne fait que figer certaines situations qui peuvent évoluer.

Il est nécessaire d'avoir une approche et une vision globale de l'habitat des voyageurs dans les dispositifs de droit commun. Cela implique un diagnostic global

## Saint-Denis

Les familles Roms de La Briche à Saint-Denis (ex-passage Dupont, ex-Hanul...) vont devoir à nouveau déménager dans les semaines à venir, ce qui représente encore une complication et une nouvelle difficulté dans leur parcours...

En revanche, leur nouvelle installation devrait leur permettre (en cours de négociation, donc sous réserve) de ne plus subir de harcèlement policier (youpi ya !), de disposer d'un espace un peu plus grand, et donc de reconstruire un espace collectif...

qualitatif et quantitatif pour établir une évaluation des besoins. Le diagnostic est préalable à la mobilisation des dispositifs communs PLU, PDALPD, FSH, PLH <sup>(1)</sup>, il intègre dans sa démarche l'adaptation des crédits et des procédures, afin d'apporter une réponse diversifiée et adaptée à la réalité des besoins.

Encore faut-il souligner qu'une interdiction générale de stationnement sur l'ensemble d'un territoire communal, en référence soit aux pouvoirs de police générale du maire soit à un règlement d'urbanisme, serait illégale quelle qu'en soit la durée.

A ce sujet, l'enquête menée en 2009 et 2010 par l'Association Nationale des Gens du Voyage Catholiques (ANGVC) est éclairante : une première partie de l'enquête portait sur les interdictions générales et absolues de stationnement sur les territoires communaux, hors des aires d'accueil aménagées, qu'il s'agisse de terrains appartenant ou n'appartenant pas aux «gens du voyage» ; une deuxième partie de l'enquête portait sur l'utilisation par les préfets des outils informatifs et coercitifs à disposition pour la prise en compte effective de l'habitat mobile permanent. Les conclusions de l'ANGVC tendent à constater « une attitude généralisée des communes [...] d'ignorer ou d'interdire sur toute l'étendue de leur territoire le mode d'habitat mobile permanent des gens du voyage, [...] confortées par le mutisme ou l'inefficacité des services de l'Etat ».

C'est pourquoi la CNCNDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), dans son avis du 22 mars 2012

sur le respect des Droits des « gens du voyage » et des « Roms migrants », recommande « que les préfetures exercent un véritable contrôle des documents d'urbanisme dans lesquels la caravane comme mode d'habitat est trop peu souvent reconnue et le plus souvent interdite sans motivation précise. »

A ce jour, quatre-vingt-dix départements ont engagé la révision de leurs schémas. La circulaire du 28 août 2010 <sup>(2)</sup>, cosignée par les ministres chargés de l'intérieur et du logement, rappelle aux préfets la nécessité d'engager cette révision si cela n'est pas encore fait. Cette révision permettra notamment d'évaluer le fonctionnement des aires existantes et d'actualiser les besoins des itinérants et des ménages en cours de sédentarisation...

Une attention particulière doit être accordée aux besoins des familles sédentaires. Le terrain familial locatif répond aux besoins de certaines familles. Pour d'autres, un logement financé en PLAI <sup>(3)</sup> est possible. Un guide sur l'habitat adapté aux gens du voyage <sup>(4)</sup> avait été diffusé par le Ministère de l'écologie, du développement durable fin 2009. Il est utile pour connaître les bonnes pratiques, susciter les initiatives et aider les porteurs de projet.

A ce niveau, les Comités locaux et nos adhérents peuvent jouer un rôle dans les Commissions départementales consultatives des Gens du Voyage ou auprès de leurs élus.

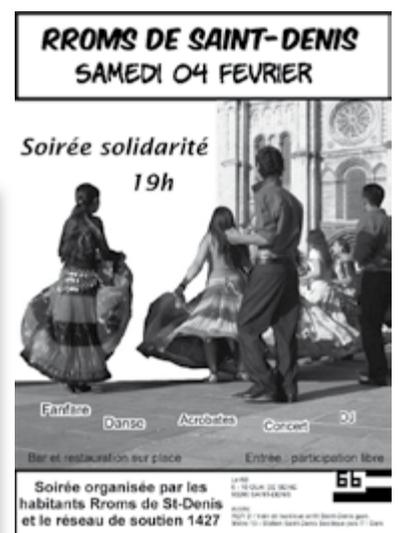
Martine Platel

Commission Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Dans cette nouvelle période de transition, **les familles et le réseau de soutien 1427 ont invité à une soirée festive de solidarité le samedi 4 février au 6B.**

Les bénéficiaires de la soirée permettront de financer du matériel pour les ateliers et activités qui seront relancés dans le nouvel espace collectif !

Affaire à suivre...



(3) PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration  
(4) [http://www.dguhc-logement.fr/infolog/droit\\_logt/gdv\\_guide\\_2009.pdf](http://www.dguhc-logement.fr/infolog/droit_logt/gdv_guide_2009.pdf)

## Ivry-sur-Seine

Le 28 janvier dernier, l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs d'Ivry organisait, comme chaque année depuis 2010, un débat dans le cadre d'une semaine de la mémoire. Des militants du MRAP 94 et de la Commission Roms, Tsiganes et « Gens du voyage » étaient présents pour cette initiative.

Cette année, le thème était : « Génocide, transmettre et entendre ». Les débats étaient animés par **Joseph Kastersztein**, psychosociologue et universitaire.

Nous avons entendu quatre différentes approches de quatre génocides :

- **Hélène PIRALIAN** : philosophe et psychanalyste qui travaille, à partir du génocide **des Arméniens** et à l'aide de la psychanalyse, à l'élaboration d'une définition de ce qu'elle nomme « la structure génocidaire » et sur les effets psychiques de destruction qu'elle engendre pour les héritiers des survivants des victimes, comme pour ceux des bourreaux.

Ce travail s'inscrit dans une recherche plus large portant sur les effets psychiques des deuils « rendus » impossibles et ceci aussi bien dans le registre de l'histoire individuelle que dans celui des histoires collectives.

- **Romani ROSE** : il est né à Heidelberg en 1946 dans une famille dont treize membres ont été assassinés dans les camps ; il a fait reconnaître par le gouvernement allemand le **génocide des Tsiganes** par les nazis. Depuis 1982, il préside le Conseil Central des Sinti et Roms allemands. Il a créé un centre de « Documentation et culture Sinti et Rom » à Heidelberg<sup>(2)</sup>. Il est également membre du comité de gestion du Mouvement international contre la discrimination et le racisme (IMADR) fondée à Tokyo en 1988 et dont fait partie le MRAP.

- **Régine ROBIN** : historienne, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal à partir de 1982, écrivaine, elle témoignait du génocide des juifs. Elle a reçu de nombreux prix et publié une vingtaine d'ouvrages. Ses dernières recherches portent essentiellement sur la question de la mémoire (La mémoire saturée) qu'elle interroge par rapport à la Shoah et l'expérience de la Seconde Guerre mondiale à laquelle, du reste, son parcours est étroitement lié en raison de ses origines polonaises.

- **Amélie Mutarabayire Schafer** : psychotérapeute, présidente de l'association « Subira useke : retrouve le sourire » d'aide aux femmes et aux orphelins, elle traitait du génocide des Tutsi au Rwanda. Elle présentait une démarche thérapeutique de « reconnaissance du rescapé : vers une reconstruction psychique ? »

Leurs témoignages très approfondis explicitaient comment peut se construire tout un travail d'élaboration au fil du temps et soulignaient des constantes :

- le trauma
- le deuil impossible et qui se poursuit de génération en génération
- le travail du temps et des générations successives
- la nécessaire reconnaissance symbolique

Ces témoignages mettaient en évidence l'importance d'une reconnaissance symbolique pour la transmission de ces mémoires, les dégâts du déni, les risques

## « LE GÉNOCIDE TSIGANE NE SERAIT PAS UN GÉNOCIDE ? »

*Pour que le négationnisme soit réprimé, il est nécessaire que la loi reconnaisse le génocide.*

*La loi française ne reconnaît à ce jour que deux génocides :*

*- le génocide juif*

*- le génocide arménien.*

*Par conséquent, on peut nier le génocide tsigane ! Et celui du Rwanda ! ».*

Le 2 février 2011, le Parlement européen a solennellement reconnu le génocide des Tsiganes. Avec les associations tsiganes qui le demandent depuis longtemps, il serait temps que la France, de son côté, reconnaisse enfin ce génocide en Europe. La période des campagnes pour les élections présidentielles et législatives est particulièrement propice à donner une résonance à cette forte demande. En ce qui concerne le MRAP, c'est une demande que



« De gauche à droite : Jeanne Gamonet, Romani Rose, Fernand Delage dit « Milo »

de la répétition aussi bien du côté des victimes que des bourreaux. Plusieurs représentants d'associations de Tsiganes et Gens du voyage de France étaient présents et sont intervenus pour dénoncer le sort qui leur était fait et l'absence de reconnaissance officielle par la France du génocide des Tsiganes en Europe. Dans le contexte de ce mois de janvier 2012, où la polémique sur la loi pénalisant la négation du génocide arménien avait envahi les médias, Jeanne Gamonet, présidente de l'AVER, particulièrement concernée par cette question, a pris la parole pour dénoncer cette situation de façon véhémente :

nous renouvelons depuis de nombreuses années et nous allons continuer à soutenir les associations dans leurs démarches.

La deuxième partie de la journée était une magnifique idée : chaque culture évoquée dans cette journée était représentée par un groupe musical. Une dernière œuvre, création mondiale, regroupait tous ces artistes. Un grand moment d'émotion !

Martine Platel

Commission Roms, Tsiganes et « Gens du voyage »

(1) Journée organisée à Ivry sur Seine dans le cadre de la semaine de la mémoire par les associations AMEDJ (Association pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés) et Appui Rwanda

Tous les ans, le 27 janvier a lieu la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. Il s'agit d'une date symbolique car elle correspond à l'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Les thèmes choisis précédemment étaient :

« Génocide, Similitudes et Différences » en 2010,

« Survivre au génocide » en collaboration avec l'association « Appui Rwanda », en 2011

(2) Romani Rose nous a invités à visiter le Centre de « Documentation et de la culture Sinti et Rom » qu'il a créé à Heidelberg.

[http://www.sintiundroma.de/content/downloads/publikationen/online/centre\\_kl.pdf](http://www.sintiundroma.de/content/downloads/publikationen/online/centre_kl.pdf)

# Histoire et mémoire du camp d'internement des nomades de Rennes

Histoire et mémoire du camp d'internement des nomades de Rennes -1940-1945 : Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples passeur de mémoire en Ille et Vilaine.

La publication de la brochure Histoire et mémoire du camp d'internement des nomades de Rennes - 1940-1945<sup>(1)</sup> est l'aboutissement d'un projet déjà ancien du MRAP Ille et Vilaine. Il n'a pu se réaliser que grâce au partenariat construit avec l'AGV 35, l'Accueil des gens du voyage, et avec un professeur d'histoire-géographie et les élèves de sa classe de Première Littéraire du Lycée Chateaubriand de Rennes.

Il s'agit d'un ouvrage à trois voix : des documents d'archives émanant pour la plupart des autorités françaises, l'analyse de ces documents faite par les élèves et les témoignages recueillis auprès d'anciens, qui ont gardé le souvenir de ces camps connus dans l'enfance ou dont leur parents leur ont parlé

Que soient chaleureusement remerciés les Gens du voyage qui ont accepté de témoigner sur cette période douloureuse, vécue dans leur enfance, ainsi qu'une voisine du camp qui a bien voulu partager ses souvenirs du quartier pendant l'occupation.

Quand, au cours des années 2000, le MRAP posait des questions sur ce camp - dont l'existence et la situation aux Camps Manceaux étaient connues depuis un mémoire de maîtrise de 1984 - les réponses étaient toujours les mêmes : un camp ? quel camp ? pour les nomades ? à Rennes ?

L'ignorance, le silence, voire le déni, qui entouraient l'existence de ce camp, a pris tout son sens quand les Archives municipales de Rennes ont révélé qu'aucune archive sur ce camp n'y était référencée.

Ce travail d'histoire et de mémoire apparaissait d'autant plus nécessaire que les Gens du Voyage restent encore trop



souvent considérés comme un groupe « à part », en marge, ne faisant pas tout à fait partie de la communauté nationale : ainsi il a fallu attendre 1931 pour qu'une ville accepte d'accueillir le mémorial des « Forains » morts pour la France lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale et qu'un monument soit élevé à Rouen à leur mémoire.

Et les noms des nomades qui ont morts au combat pendant la seconde guerre mondiale, sur combien de monuments les trouve-t-on ?

La stigmatisation légale qu'ils subissent encore s'accompagne trop souvent d'une politique de relégation et de discriminations.

Mais il est bien tard pour tenter de recueillir cette mémoire qui disparaît avec ceux qui ont vécu ces événements.

Quant à l'histoire, on constate de singuliers vides dans les documents qui pourraient être comblés par d'autres archives, celles de la gendarmerie peut-être ?

Il reste donc beaucoup de zones d'ombre, car les documents retrouvés aux Archives départementales et nationales sont incomplets : rien ou presque après 1943 alors que les derniers internés ont quitté le camp en janvier 1945.

Le sort réservé aux « nomades » à Rennes par les autorités françaises et des troupes d'occupation va sortir de l'oubli où il était tombé : « Est-ce bien nécessaire de remuer le passé ? nous ont dit certains des Gens du voyage rencontrés.

A quoi ça va servir, qu'est-ce que ça va changer ? ».

Le MRAP Ille et Vilaine espère que ce travail et ces rencontres ont été et seront l'occasion d'échanges qui permettront aux uns et aux autres de mieux se connaître et de réintroduire leur histoire dans l'histoire de la Ville de Rennes et du département d'Ille et Vilaine : ainsi

en ont gardé sur le bras le tatouage, et dans la tête l'indicible.

- c'étaient des gendarmes français qui allaient chercher les récalcitrants pour les enfermer dans les camps d'internement et qui les y gardaient. Et les anciens nous disent que c'était parfois « très dur » avec les gendarmes. On sent que le ressentiment n'a pas disparu.

- et c'est le gouvernement de la Libération qui les a maintenus dans les camps jusqu'en janvier 1945 à Rennes, jusqu'en mai 1946 au camp des Alliers à Saliers !

Certes, le camp de Rennes était un camp d'internement au régime moins sévère que les tristement célèbres Moisdon la Rivière, Montreuil Bellay ou Jargeau : les hommes pouvaient sortir pour travailler, les enfants aller à l'école, certaines familles y vivaient dans leur roulotte.

de signaler leur présence aux autorités (mairie, police ou gendarmerie) : il était d'autant plus facile de les recenser dès la drôle de guerre et de les traquer ensuite. On comprend mieux alors leurs réticences à stationner sur des « aires d'accueil » dont certaines s'entourent de barbelés de sinistre mémoire.

Et on ne peut que prôner la méfiance et le refus du fichage de tout ou partie de la population, de tout « statut spécifique » comme le connaissent encore en 2012 les Gens du voyage, soumis non plus au carnet anthropométrique, mais au contrôle périodique de leur carnet ou livret de circulation et dont la citoyenneté n'est pas encore pleinement reconnue.

En 2012, cent ans après, le gouvernement et le parlement hésitent encore à supprimer ce contrôle systématique, ce fichage en usage depuis 1912.



la Ville de Rennes a apporté son plein soutien à ce projet et décidé à la demande du MRAP Ille et Vilaine d'apposer une plaque commémorant ce camp.

Ce travail suscite diverses réflexions :

- cette brochure nous rappelle que c'est le gouvernement français qui avait décrété dès avril 1940 leur interdiction de circuler. Puis, à la demande des autorités d'occupation, c'est le gouvernement Pétain qui a organisé leur internement.

- c'est ce même gouvernement qui a laissé déporter vers les camps de concentration des « Tsiganes » en nombre inconnu, quelques centaines, un millier ? S'il n'y eut qu'un nombre limité de décès, ceux qui sont revenus de ces camps

Mais les conditions de vie, d'alimentation, d'hygiène y étaient très précaires.

Ils vivaient sous la contrainte.

On n'y enfermait pas dans un cachot. Mais on sait désormais que certains sont partis vers une destination inconnue... camps plus répressifs ou camps de concentration ?

Et surtout, cette étude fait apparaître une réalité : ces Français, qu'on appelait alors « nomades » ou « bohémiens » et que la loi de 1969 désigne désormais sous le nom de « Gens du voyage », sont stigmatisés dans les documents étudiés, on les y désigne sous le terme d'« indésirables » : ils étaient fichés depuis 1912 avec un carnet anthropométrique, contraints à chaque déplacement

Cet échange entre histoire et mémoire fut aussi l'occasion d'une rencontre rare et chaleureuse entre des Gens du voyage de la métropole rennaise et des élèves du Lycée Chateaubriand.

Puisse ce travail en commun aider à dissiper les malentendus et les méfiances réciproques.

Leur histoire est notre histoire : la plaque commémorative, que la Ville de Rennes a décidé d'apposer à l'emplacement du camp, l'inscrira dans la mémoire de la ville.

MRAP Ille et Vilaine

# Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers

La stigmatisation des immigrés a été le thème central de la campagne des candidats UMP et Front National. Avec la banalisation des thématiques de l'extrême droite traditionnelle, l'enjeu du droit de vote des résidents étrangers non communautaires est de première importance. Dans le débat télévisé du 2 mai, Nicolas Sarkozy est venu enfoncer le clou en brandissant l'épouvantail d'un vote forcément « communautaire » - sur menace de voir nos enfants manger « halal » dans les cantines - pour refuser le droit de vote aux élections locales aux ressortissants non européens vivant en France, comme y sont favorables près de 6 français sur 10 (sondage Harris Interactive réalisé pour La lettre de la citoyenneté en novembre 2011).

Depuis la mise en application du traité de Maastricht en 1992, les résidents originaires d'un autre pays de l'Union Européenne ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes. Ainsi, cette disposition crée une double discrimination intenable politiquement et qui aggrave le sentiment de relégation des étrangers non européens. Si la démocratie ne se limite pas au droit de vote, celui-ci est le principal symbole de la citoyenneté. Aucune légitimité ne permet d'exclure une frange entière de la population de la participation à la vie politique au moins locale.

## Combien de personnes sont concernées ?

En 2008, selon l'Insee, 3,7 millions d'étrangers résident en France, soit 5,8% de la population totale dont 1 million de ressortissants d'un autre pays de l'UE.

Si l'on tient compte d'une certaine durée de résidence, 1,5 à 2 millions d'étrangers non communautaires pourraient s'inscrire sur les listes électorales, soit 3 à 4 % du corps électoral.

## La situation dans les autres pays européens et dans le monde

Actuellement, en Europe :

- 13 Etats accordent le droit de vote aux élections communales à tous les étrangers possédant un titre de séjour et une

mondial : 11 pays sur 12 autorisent le droit de vote des étrangers ; trois États accordent le droit de vote aux étrangers à toutes les élections : le Chili, au bout de cinq ans de résidence, le Venezuela, au bout de dix ans, et l'Uruguay, au bout de quinze ans.

En l'Amérique du Nord et du Centre, on compte 12 États sur 23, en Afrique 8 États sur 53, en Asie 3 sur 46.

## L'évolution en France

En mai 2000, l'Assemblée nationale avait adopté une proposition de loi pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections municipales, transmise au Sénat et jamais soumise à l'examen de cette instance. À plusieurs reprises ces dernières années, les différents partis de gauche ont déposé des propositions de loi pour le droit de vote des résidents étrangers, mais en vain. Après le basculement à gauche du Sénat, celui-ci a voté le 8 décembre 2011 majoritairement pour la proposition de loi de révision constitutionnelle. Cela implique une réforme de la Constitution, soit par référendum, soit par un vote des deux Assemblées séparées suivi d'un vote à 60% des deux assemblées réunies en Congrès.

## Les campagnes

En 1990, une première campagne regroupant associations, syndicats et partis, « J'y suis, j'y vote » était organisée. Depuis 2002, c'est au sein du collectif « Votation citoyenne » que ces organisations mènent le combat. À plusieurs reprises des « votations citoyennes » ont été organisées au niveau national, en 2002, 2005, 2006, 2008. En 2006, plusieurs municipalités d'Île de France ont réalisé des référendums locaux, faisant exprimer par vote officiel les résidents étrangers de leurs villes.

Dans la perspective des échéances électorales de 2012, le collectif « Votation citoyenne » a impulsé depuis 2010 des vagues de votations, débats... L'appel des maires a recueilli 109 signatures.

Espérons qu'une majorité de gauche à l'Assemblée permettra que cette mesure de justice et de dignité soit enfin adoptée en France.



durée de résidence, variable suivant les Etats (de 5 ans maximum) : Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie, Slovénie, Suède - 3 Etats accordent le droit de vote sous condition de réciprocité : Espagne, Portugal, République tchèque.

À plusieurs reprises, les institutions européennes se sont prononcées pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non communautaires. C'est l'Amérique du Sud qui bat le record

# Soirée de soutien aux prisonniers palestiniens

**Soirée de soutien aux prisonniers palestiniens le 11 mai 2012 à la Bourse du travail de Paris à l'initiative du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens**

**Introduction pour le collectif par Annick Coupé**

Beaucoup d'émotion en pensant aux 2000 prisonniers palestiniens qui ont démarré une grève de la faim depuis le 17 avril dernier pour :

- la fin du régime d'isolement : certains prisonniers sont placés dans des cellules d'isolement depuis 10 ans ;
- l'autorisation des visites familiales aux prisonniers de Gaza : les visites ont été stoppées par mesure de vengeance après la capture du soldat Shalit ;
- la fin des mesures répressives, aggravées continuellement, envers les prisonniers : les fouilles humiliantes, l'interdiction d'étudier et de s'informer...
- la fin du régime de détention administrative : arrestations arbitraires et détention illimitée et renouvelée de six mois en six mois au gré des services sécuritaires sans aucune signification des charges.

Beaucoup d'émotion mais de colère aussi parce que nous savons que la vie de certains d'entre eux est d'ores et déjà en grand danger.

Rappelons que depuis 1967 ce sont plus de 800 000 palestiniens qui ont connu les prisons israéliennes : toutes les familles ont été touchées à un moment ou un autre. Aujourd'hui, ce sont 4700 prisonniers palestiniens détenus dont 185 enfants et 320 prisonniers soumis à la détention administrative...

L'État israélien ne respecte même pas les obligations internationales en matière de droits de l'homme à l'égard des détenus palestiniens.

Les prisonniers en grève de la faim sont réprimés, mis à l'isolement, déplacés, des amendes leur sont infligées... Les visites de leurs familles comme de leurs avocats sont bloquées... Une fois de plus, Israël méprise les droits humains les plus élémentaires et le droit international, comme elle le fait avec le blocus de Gaza, la construction du mur ou l'installation des colonies...

**Janan Abdou Makhoul, épouse**

**du prisonnier palestinien d'Israël Ameer Makhoul (militant des droits humains et responsable de Ittijah, coordination des ONG palestiniennes d'Israël, condamné à 9 ans de prison sans autres preuves que des aveux extorqués sous la torture) :**

La question des prisonniers palestiniens d'Israël est considérée comme une question de politique intérieure, ils sont donc mis à l'écart de tout accord ou négociation dans le cas d'échange de prisonniers même si certains sont détenus depuis



plus de 30 ans. Les prisonniers sont séparés suivant leur origine et ne se rencontrent jamais même s'ils sont dans la même prison. Il n'y a pas de tribunaux militaires à l'intérieur d'Israël, mais les tribunaux civils fonctionnent suivant le principe des tribunaux militaires lorsqu'il s'agit de Palestiniens. Les lois d'urgence héritées des lois britanniques sont appliquées.

Un Palestinien arrêté pour raisons politiques ne rencontre pas son avocat avant une durée minimum de 21 jours mais ce délai peut être prolongé de façon indéterminée. La « justice » peut avoir recours aux « preuves sécuritaires » : des preuves que l'accusation prétend détenir, mais qui ne sont communiquées ni à l'accusé, ni à son avocat. Les tortures appliquées dans le centre sont exclusivement réservées aux Palestiniens. Israël ne reconnaît pas la 4<sup>ème</sup> Convention de Genève et refuse de reconnaître les prisonniers palestiniens comme des prisonniers de guerre. Les conditions de détention sont dramatiques, l'objectif étant de détruire

« ce qui est humain » chez le détenu. Les détenus sont obligés d'acheter des produits à des prix supérieurs au marché, les familles sont donc obligées d'envoyer de l'argent. Il y a urgence à ce que la communauté internationale se préoccupe de la question des détenus palestiniens.

**Fares Qadourra, directeur de « Nadi Al Assir » (club des prisonniers) (par vidéo-conférence) :**

Les prisonniers palestiniens sont informés de l'initiative du collectif et tiennent à saluer l'assemblée. La solidarité internationale est capitale pour eux. Ils sont

déterminés à résister jusqu'à la satisfaction de leurs revendications principales. Un premier signe du recul d'Israël : 2 détenus viennent d'être retirés de leur cellule d'isolement (dont un qui a passé 13 ans en cellule d'isolement). La fin du système d'isolement est une des revendications des grévistes.

**Jean Claude Lefort, président du comité de soutien à Salah Hamouri, président de l'AFPS :**

Jean Claude Lefort exprime la joie et l'émotion de se trouver dans cette salle de la Bourse du Travail avec Salah après 6 ans, 9 mois, 15 jours de détention. Il rappelle le silence complice du président sortant Sarkozy qui avait objecté qu'« il n'intervenait pas dans les affaires judiciaires d'un État souverain ». On sait que cela est un mensonge. Salah a été condamné par un tribunal militaire d'occupation. La mobilisation très large pour Salah était aussi une mobilisation contre l'occupation et les instruments de cette occupation. L'AFPS a décidé de lancer une campagne de parrainage des

prisonniers politiques palestiniens pour renforcer la solidarité, envoyer un message clair à Israël « Attention les prisonniers ne sont pas seuls ».

**Salah Hamouri, franco-palestinien de 27 ans ayant passé sept ans dans les prisons israéliennes. Il a été jugé, sans l'ombre d'une preuve, par un tribunal militaire d'occupation après trois années de détention administrative.**

Salah remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour sa libération et rappelle que leur combat est un combat pas seulement pour lui, mais pour l'ensemble des prisonniers palestiniens. Il y a 4600 prisonniers dont des enfants de 9 à 16 ans isolés dans des sections spéciales. Ils ne peuvent pas recevoir de livres, ne peuvent pas continuer leurs études et sont jugés par des tribunaux militaires. Israël assassine

la jeunesse de ces enfants, détruit l'enfance : certains sont condamnés à 20 ans de prison à l'âge de 14 ans ! Les familles doivent passer 5/6 heures dans les transports (certains à pieds), subir les fouilles humiliantes (ils sont entièrement déshabillés) pour voir leurs détenus. Elles ne peuvent avoir aucun contact physique avec leur proche. Les familles des prisonniers de Cisjordanie ont besoin d'une autorisation et sont victimes de chantages honteux : on demande à une mère de vendre ses terres pour avoir l'autorisation de voir son fils.

**Depuis 2006, aucun prisonnier de Gaza n'a pu voir sa famille, certains découvrent qu'un proche est décédé 2/3 mois après l'enterrement.**

123 Palestiniens ont passé plus de 25 ans en prison, 3 plus de 30 ans. Depuis 2007 et l'instauration de la loi Shahit, il est interdit de recevoir livres ou journaux, les

seules informations auxquelles les prisonniers ont accès sont en hébreu. Il y a 400 malades dans les prisons dont 18 atteints de cancer. Les prisons sont des centres d'expérimentation pour des firmes de médicaments. Les détenus n'ont pas accès à leur dossier, ils peuvent être atteints de maladies graves sans le savoir. L'état d'exception est appliqué uniquement aux Palestiniens. Il a été appliqué une seule fois contre un juif israélien Mordechaï Vanunu qui a révélé au public le programme nucléaire militaire israélien.

#### Dernière minute

**A l'heure où ce texte est bouclé, nous apprenons que les grévistes de la faim ont obtenu avec les autorités pénitentiaires un accord sur 5 de leurs revendications. Le MRAP salue cette victoire de la détermination malgré le silence des grands médias et de la communauté internationale.**

## Messages d'un prisonnier : Salah Hamouri dans le Nord Pas-de-Calais

### Palestine

Salah Hamouri, jeune franco-palestinien arrêté en 2005, vient d'être libéré le 18 décembre 2011. Il rend visite, pour les remercier, aux différents comités de soutien qui ont rendu possible sa libération. En effet, pour le Nord Pas-de-Calais, un Comité avait été constitué autour de Jean-Claude Dulieu, du MRAP, Jean-François Larosière, de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité), et Gérard Minet, de la LDH (Ligue des Droits de l'Homme) tous trois co-présidents du comité régional de soutien de Salah.

Il était dans le Nord Pas-de-Calais les 7, 8 et 9 mai derniers ; accompagné de Jean-Claude Lefort, Président National de l'AFPS, il a rencontré à Lille, en premier lieu, les syndicats à la Bourse du Travail et ensuite des membres du PCF (Parti Communiste Français) ; puis, des élus du Conseil Régional. Enfin, il a été accueilli par la Communauté Palestinienne du Nord et les associations pour une chaleureuse soirée de solidarité.

Le lendemain, journée du 8 mai, Salah a participé à un hommage à la résistance internationale antinazie au cimetière d'Haubourdin, suivi d'une rencontre et d'un repas avec le Comité des Sans



Papiers. L'après-midi, il retrouvait élus et associations à Somain, Douai et Aubry.

Enfin, le 9, il était reçu par les Communistes de Seclin le matin. L'après-midi, il répondait aux questions des étudiants à l'Université de Lille 1 et se prêtait à un entretien sur Radio Campus.

La journée se terminait dans le Pas-de-Calais, par une rencontre avec les élus et les habitants de Méricourt et de Grenay avec dans les deux cas une émouvante remise de la Médaille de la Ville.

Partout, Salah a suscité émotion, respect et curiosité. Les questions ont, entre autres, porté sur le nombre et les conditions de détention des prisonniers.

Nous avons ainsi appris que depuis 1967, 800.000 Palestiniens ont été emprisonnés dans les geôles israéliennes. Depuis les deux vagues de libération de prisonniers en octobre (550 personnes) et décembre 2011 (427 personnes), il y a eu autant de nouvelles arrestations... Depuis 45 ans, 200 prisonniers sont morts en prison.

Il y a aujourd'hui 4.610 prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, dont :

- 125 ont déjà fait plus de 25 ans de prison, et 2 plus de 30 ans
- 18 sont malades du cancer
- 138 enfants âgés de 12 à 16 ans
- 8 femmes
- 27 députés (un tiers du Parlement palestinien).

Là où Salah était emprisonné, il y avait une section de 100 à 120 prisonniers politiques pour délit d'opinion, cellules de 2, 3, 4 et jusqu'à 8 prisonniers. Certains sont à l'isolement dans une cellule de 2m sur 3, ils ne voient jamais personne et passent 23 h sur 24 dans leur cellule. Certains deviennent aveugles...

Les prisonniers s'organisent néanmoins en comités, tiennent des réunions, ont leurs propres élections et prennent des décisions à la majorité.

Les visites se font en présence des soldats, le prisonnier parle à sa famille derrière une vitre et avec un téléphone - aucun contact physique. A Gaza, les visites sont interdites depuis 2006.

Les courriers adressés à un prisonnier peuvent lui parvenir, mais pas tous ; en tout cas, ils font toujours plaisir, même si les prisonniers ne peuvent pas les lire, selon la langue d'écriture, pas toujours traduite. Ils se sentent moins isolés et « pas oubliés » et cela aide beaucoup.

Une grève de la faim a été déclenchée le 17 avril dernier (le 17 avril est la « Journée des Prisonniers » en Palestine), par 1.550 prisonniers, pour les cinq revendications suivantes :

- Pouvoir à nouveau obtenir des livres,
- Pouvoir continuer à étudier
- Mettre fin à la détention administrative
- Obtenir le droit de visite pour les prisonniers de Gaza
- Faire cesser la mise à l'isolement.

Cette grève vient de prendre fin, il

semble que les revendications aient été satisfaites.

Lors de chaque rencontre, Salah impressionne par son calme et sa détermination. D'emblée, il exprime toujours une pensée forte pour ses camarades maintenus en prison et nous incite à rester solidaires, à résister et à poursuivre la lutte - ici et là-bas.

Nous avons entendu, à plusieurs reprises de la part de Salah, cette formule exemplaire :

« C'EST EN GENERAL EN PRISON QUE SE FAIT L'UNITE POUR LA RESISTANCE »

Ce témoignage force l'admiration. Il donne sens à notre combat en faveur du peuple palestinien et en particulier à l'égard de ses prisonniers. Ainsi et avec d'autres -association et municipalités- le Mrap Nord Pas de Calais s'implique dans la prochaine campagne de parrainages.

Alain Faliu

# Syrie

**Le 28 avril, Marie Geneviève Guesdon, membre du Bureau Exécutif et Renée Le Mignot, co-présidente du MRAP, ont rencontré deux jeunes Syriens, « activistes » comme ils se qualifient eux-mêmes : cela signifie qu'ils sont engagés dans les actions pour la chute du régime de Bachar al-Asad. Amer Matar, 26 ans, est journaliste depuis 8 ans. Il vient de quitter la Syrie où il a été arrêté deux fois, pour ses activités de journaliste. Rudi Osman, 25 ans, est étudiant en droit. Engagé depuis 2005 dans l'opposition, il était recherché « mort ou vif » en Syrie. Il a travaillé lui aussi comme journaliste et pour des projets éducatifs et humanitaires (en particulier avec le Croissant rouge).**

## **Pouvez-vous nous parler des arrestations en Syrie ?**

Amer a été arrêté et frappé dans la rue, à proximité d'une manifestation. Son activité de journaliste avait été repérée. Ceux qui le frappaient voulaient savoir où il habitait. La torture, les pressions physiques et psychologiques sont systématiques lors des arrestations. Dans les premiers mois du mouvement, le pays était sous le régime de l'état d'urgence. On pouvait arrêter n'importe qui n'importe quand. L'état d'urgence a été levé, mais les arrestations arbitraires ont continué. On arrête les

gens, les manifestants et les passants à proximité des manifestations. Une nouvelle loi syrienne stipule que la famille d'une personne arrêtée doit être informée du lieu de détention, du chef d'accusation et de la date du procès au bout de 60 jours, mais elle n'est pas appliquée. Il est aussi stipulé qu'un procureur doit renouveler le mandat tous les 15 jours.

Mais à cela, il y a deux exceptions : les arrestations par les services secrets militaires et la sécurité aérienne. C'est pourquoi les activistes civils sont arrêtés par ces services et dirigés vers des tribunaux militaires. Ainsi les personnes arrêtées peuvent être détenues cinq ou six mois sans que leur famille sache où elles sont.

## **Qu'en est-il des enfants, des mineurs ?**

Amer et Rudi ont vu des enfants et des adolescents lors de leur arrestation. Ils pensent qu'il doit y en avoir des milliers. Les jeunes de 15-16 ans sont plus faciles à attraper que les adultes dans les manifestations. Après son arrestation, Rudi a été amené dans un centre de détention avec 25 personnes. Des bourreaux sont entrés dans la pièce avec un fouet et ont commencé à frapper les

gens. Les adultes se sont avancés pour protéger les enfants.

## **Est-ce qu'on s'achemine vers une unification de l'opposition ?**

Amer précise que l'opposition a plusieurs facettes, qu'elle comprend des « libéraux », des conservateurs, des islamistes, et d'autres. Les partis essaient de se regrouper dans le Conseil National Syrien, qui en comprend le plus grand nombre. Le CNS apporte une réponse à la demande de la communauté internationale qui souhaite le rassemblement des composantes de l'opposition syrienne. Rudi pense qu'il n'y a pas unification de l'opposition en Syrie.

C'est en partie à cause de l'Occident, certains pays (Russie) soutenant une partie de l'opposition, d'autres (dont la France) une autre partie.

A côté du CNS, il existe un autre mouvement, le Comité de Coordination na-



tional, soutenu par la Russie. Ces deux courants ont des projets de solution différents : le CNS envisage de militariser l'opposition et considère comme possible une intervention étrangère, alors que le Comité de coordination national prône une négociation pour une transition pacifique. Rudi souligne que les Kurdes (dont il fait partie) n'accepteraient pas qu'une transition soit négociée sans que leurs droits soient garantis.

### La révolution syrienne ne s'est-elle pas toujours voulue pacifique ?

Dans sa grande majorité, la révolution syrienne se veut toujours pacifique. Le rôle de l'Armée syrienne libre est uniquement de protéger la population, les manifestants. Elle n'a pas de vrai armement. C'est le gouvernement qui veut la violence. Les gens qui ont perdu leurs enfants, leurs parents, les gens dont le jardin est entouré de chars, qui croisent

que le plan Annan est un bon plan. L'opposition était satisfaite, elle voulait l'application de la totalité de ses six points<sup>(1)</sup>. Mais aucun des six n'a été appliqué. Il y a eu de nouvelles arrestations au lieu de libérations. Les observateurs sont en très petit nombre : il sont 300 en Syrie, alors qu'ils étaient 3000 au Kosovo, un territoire beaucoup plus petit. On n'en compte que deux pour le département de Homs. A certains endroits, ce sont les manifestants qui protègent les observateurs. Ce plan a redonné confiance pour sortir dans la rue. A Homs, les tirs se sont arrêtés pendant 48 heures. Les manifestations pacifiques reprennent. Mais tout est lent. L'application du plan n'est pas un grand succès, il n'est pas efficace. Si le Conseil de sécurité avait ajouté un septième point, précisant qu'en cas de non-application, il y aurait une intervention militaire selon le chapitre 7<sup>(2)</sup>, cela aurait constitué une vraie pression. Amer et Rudi ne croient pas à l'application du plan Annan par le gouvernement.

### Il n'y aurait pas d'autre solution qu'une intervention militaire ?

Amer et Rudi conservent la foi en la capacité du peuple syrien, qui est magnifique. Celui-ci voit venir une intervention sans la souhaiter. La société a été écrasée 40 ans par la dictature. Une intervention entraînerait une guerre civile qui détruirait la société civile syrienne, mais le gouvernement syrien n'apporte aucune réponse.

Une intervention étrangère aggraverait les choses, mais elle semble inéluctable. La réalisation de couloirs humanitaires est souhaitable. Il y a de nombreux déserteurs de l'armée, qui avaient le choix entre mourir ou rester. Ils pourraient trouver une protection dans ces zones. Les Syriens sont en proie à des sentiments contradictoires : ils ne souhaitent pas l'intervention, mais la voient venir, « comme on voit arriver la mort sans pouvoir l'empêcher » nous dit Rudi.

Une intervention étrangère aggraverait les choses, mais elle semble inéluctable. La réalisation de couloirs humanitaires est souhaitable. Il y a de nombreux déserteurs de l'armée, qui avaient le choix entre mourir ou rester. Ils pourraient trouver une protection dans ces zones. Les Syriens sont en proie à des sentiments contradictoires : ils ne souhaitent pas l'intervention, mais la voient venir, « comme on voit arriver la mort sans pouvoir l'empêcher » nous dit Rudi.

### Quelles sont les perspectives ?

L'opposition demande la liberté, la démocratie, l'État de droit. Les Syriens se sont révoltés pour une Syrie libre et démocratique. Chaque parti pourra

développer la manière dont il entend établir un État démocratique, pour tous les Syriens, et pas pour une seule confession, une seule famille. Il y aura plusieurs partis, des gens seront élus, mais ils le seront pour tous les Syriens. Des organisations civiles pourront exister, l'opposition pourra manifester, des opinions diverses et multiples pourront s'exprimer. Amer s'inquiète de notre insistance sur ce qui se passera après la chute du régime, question qu'il entend souvent en France. Serait-ce un manque de confiance dans les capacités de la société syrienne ? Nous lui répondons que notre question est motivée par le fait qu'après 40 ans de dictature, il est difficile de construire une société démocratique. Rudi explique que la dictature a introduit dans la société des maladies : la division, des haines, ... Mais la révolution, au contraire, réunit. Par exemple, les Kurdes, qui n'aimaient pas les habitants de Deir el-Zohr, les soutiennent depuis le début du mouvement. Des habitants de Douma ont accueilli des réfugiés de Homs, alors que les deux villes étaient traditionnellement hostiles l'une à l'autre... Les Syriens sont unis contre le régime. Nos interlocuteurs font confiance au peuple syrien pour prendre en mains et reconstruire ce que le régime a détruit en 40 ans de dictature.

### Qu'attendez-vous de la société civile, des associations ?

Le plus important est l'encadrement et la formation des associations qui naissent et se développent en ce moment. : envoyer des cadres, réunir des bénévoles, faire de la formation. Comment créer des associations ? Nous lisons des publications sur l'expérience dans ce domaine en Europe de l'Est. Il faut traduire des brochures en arabe. Un soutien économique est aussi nécessaire.

Le nombre de réfugiés augmente. Ils seront bientôt un million. Rudi a vécu sous la tente dans un camp de réfugiés en Jordanie. Il n'y avait pas de feu pour préparer la nourriture ou se chauffer, les enfants n'avaient même pas un ballon pour jouer... Il faut améliorer la qualité de vie des réfugiés.

Amer est arrivé il y a quelques jours en France et ne sait pas encore ce qu'il va faire. Rudi ne restera probablement pas. Il ne veut pas devenir un réfugié.

Merci à Rudi, Amer et à Samer, étudiant à Paris, notre interprète



dans la rue des hommes armés de RBG (lance-grenades), sont poussés vers la violence. Une partie du peuple n'en peut plus. La tendance pacifiste est toujours présente. Les gens manifestent avec des pancartes. Aujourd'hui (le 28 avril, jour de l'interview) à 13h, une manifestation va avoir lieu pour la libération des personnes arrêtées et contre les arrestations militaires des civils. Les manifestants savent qu'un grand nombre sera arrêté, mais ils iront quand même.

### Que pensez-vous du plan Annan ? Quelles seraient les conséquences de son échec éventuel ?

Dès le début, le gouvernement a décidé de le faire échouer. Il ne respecte pas le cessez-le-feu. Il ment lorsqu'il le prétend. A Douma, l'armée n'a pas tiré en présence des observateurs sur les manifestants, mais a tiré le lendemain. Les armes lourdes sont toujours dans les rues. Amer et Rudi sont d'accord sur le fait

(1) Ces six points sont : le retour de l'armée dans les casernes, la cessation de toute forme de violence armée par toutes les parties sous supervision de l'ONU, la libération des détenus, le droit de manifester, l'ouverture d'un dialogue entre pouvoir et opposition, l'accès de la presse et de l'aide humanitaire à toutes les zones affectées par les combats.

(2) Ce chapitre de la charte de l'ONU permet d'imposer des mesures à un pays, y compris par la force armée, « en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression ».

# MRAP de l'Aube

## Lutter, aider, exister, vivre

Dans l'Aube, une dizaine de militants œuvrent activement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples principalement sur trois thèmes : soutien et aide aux « sans papiers », aux demandeurs d'asile, éducation par l'intervention dans les établissements scolaires et actions dans les quartiers.

Actions en faveur des « sans papiers »

Nous accompagnons les personnes dans les démarches, aidons à la rédaction de lettres, de recours revendiquant le respect de leurs droits fondamentaux. Dans un contexte national et local où les possibilités de régularisation sont devenues extrêmement difficiles, nous constatons que les autorités ne considèrent en rien les problématiques humaines et familiales, parfois très graves. C'est dramatique et éprouvant pour les demandeurs victimes de la politique du chiffre en matière d'éloignement du territoire.

Intervention dans les établissements scolaires

En marge de cette mobilisation permanente, d'autres activités mobilisent nos énergies pour lutter contre toutes les discriminations et apprendre à vivre ensemble avec nos différences.



Nous intervenons régulièrement dans les collèges et lycées du département dans le cadre d'actions telles que « Semaine citoyenne », ou « Semaine de l'égalité ». Nous animons des débats avec l'appui de vidéos et d'expositions : que signifie pour les jeunes la notion de « vivre ensemble » ? Comment vivent-ils avec l'« autre », quand celui-ci est un membre de la famille, un ami ou encore un étranger ? Les échanges sont riches de questionnements. Nous constatons cependant

que les élèves des classes de 5ème sont beaucoup plus réactifs et participatifs que ceux de seconde et de première. Actions citoyennes dans les quartiers  
Dans le souci permanent de sensibiliser l'opinion au « vivre ensemble », nous avons construit, ces dernières années avec la Ligue des droits de l'homme et la Ligue de l'enseignement des projets sur le thème « vivre ensemble avec nos différences » dans le cadre de la semaine contre le racisme.

### Echos comités locaux des Landes

## Ouverture d'une permanence quotidienne d'accueil

En 2001 la fédération des landes du MRAP a ouvert une permanence quotidienne d'accueil, d'écoute et d'accompagnement, de 300 à 400 dossiers sont traités chaque année et la permanence reçoit plus de 2000 visites par an.

Le MRAP en 2005 a proposé à toutes ces personnes usagères de la permanence de s'associer à des fêtes et rencontres citoyennes exprimant la richesse de la diversité sur l'agglomération.

Ces rencontres annuelles se déclinent ainsi :

- 3 repas « auberge du monde » où chacun apporte son repas mis en partage. (l'un lors de l'AG fédérale en mars, l'autre en fin d'année juste avant les fêtes de Noël, plus un pique-nique d'été.

- Une fête « Mosaïque » où les participants habitant généralement les quartiers populaires, membres du MRAP, sympathisants ou usagers de la per-

manence tiennent des stands illustrant leurs histoires personnelles ou collectives (stands Colombie, Mexique, Pérou, Thaïlande, Cameroun, Congo, Sierra Léone, Arménie, Sénégal ; Côte d'Ivoire, Réunion, Ile Maurice, Maroc, Algérie etc). Ces stands reçoivent un public d'un millier de personnes.

Des groupes musicaux et dansants, assurent l'animation et le soir un autre repas « auberge du monde » rassemble,

toujours sur la place de la mairie, 200 à 300 personnes sous un chapiteau.

Ces fêtes se résument en un slogan, toujours rappelé sur le programme mosaïque « du multiculturel à l'universel ».

La fédération des Landes récuse en effet les assignations identitaires entretenues par certaines forces politiques ou religieuses ainsi que le retour du discours racial de droite extrême ou de certaines mouvances communautaro-religieuses.

Elle inscrit donc ses initiatives dans une démarche citoyenne riche des apports de chacun mais les dépassant dans la construction d'une citoyenneté partagée autour de valeurs universelles communes à tous.

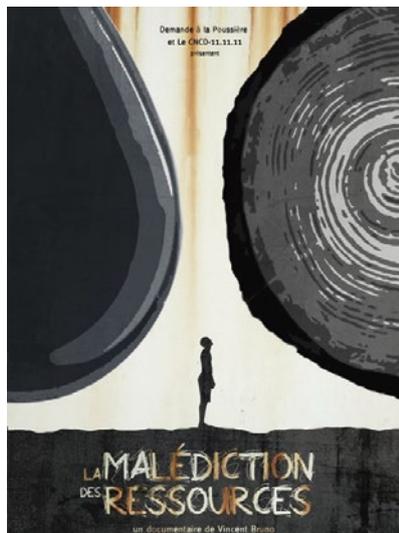


Echos comités locaux de Vitrolles

# Simplement

## « rappeler la valeur de la vie humaine »

titrait le journaliste de La Provence



La minute de silence **demandée par le chef de l'Etat et le ministre de l'Education nationale le 20 mars en hommage aux victimes des meurtres commis dans une école juive à Toulouse** a été respectée par les élèves et un office a été dédié aux victimes à la synagogue de Vitrolles.

Au lycée Pierre Mandès France, une minute de silence a été observée.

Le MRAP était présent puisque de longue date une intervention de l'association était programmée en présence de Maï-sara Mradabi.

L'objectif était de sensibiliser les élèves sur les discriminations.

Les professeurs qui encadraient la classe ont préféré laisser les élèves libres d'évoquer ou pas les drames de Toulouse.

A l'issue d'un échange de deux heures sur le racisme et les discriminations avec des élèves intéressés et très réactifs, certains se sont déclarés « choqués » par le drame évidemment présent en filigrane dans les esprits.

Echos comités locaux de Castres

## Une soirée de l'amitié et de la diversité

La septième édition de la soirée de l'amitié du comité local de Castres du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'est déroulée ce vendredi 23 mars au Parc des expositions.

La déclaration du MRAP national a été lue concernant les événements de Toulouse pour rappeler en particulier l'urgence de ne pas faire d'amalgame entre islamistes et musulmans et d'être fidèle à notre attachement aux valeurs républicaines.

Cette année encore les jeunes de la cité Laden Petit Train, toujours fidèles à cette rencontre, ont enthousiasmé l'assistance par leur hip-hop endiablé durant 18 minutes ; venaient ensuite les danses orientales de la MJC de Lameilhé, des chanteurs et guitaristes bretons, catalans, corses, des comédiennes avec des fables d'interprétation inédite, etc.

En deuxième partie, des commémorations dramatiques : la rafle du Vel d'Hiv (70 ans), le métro Charonne (50 ans) et aussi les accords d'Évian et la Libéra-

tion de l'Algérie (50 ans). L'actualité est également présente avec l'évocation des Africains qui espèrent fuir la misère et périssent en mer face à la « forteresse Europe », des témoignages des militants de la Cimade dans les centres de rétention, des témoignages poignants recueillis aussi par les « amoureux au ban public » lors de mariages mixtes et aussi l'activité du comité local de Castres.

Rendez-vous pris pour la fête 2013.

Echos comités locaux de Saint-Nazaire

## Activités intenses et variées au Comité Local de Saint-Nazaire en cette première quinzaine d'avril

**Le Comité Local a d'abord fait venir Jean-Louis Sagot-Duvaurox le 5 avril** pour une conférence-débat organisée dans le cadre de la semaine d'Education contre le Racisme. Sur le thème «*D'ici ou d'ailleurs, Nazairiens tout simplement*», plusieurs interrogations portées par J.L. Sagot-Duvaurox ont permis le dialogue avec la cinquantaine de personnes présentes : quel regard la société française porte-t-elle sur ses concitoyens venus principalement de ses anciennes colonies ? A-t-elle les mêmes exigences pour tous ? Donne-t-elle les mêmes droits à tous ? Est-il inconcevable d'avoir une peau colorée et d'être de Saint-Nazaire ? Pourquoi la question «*D'où venez-vous ?*» s'adresse-t-elle presque toujours à ceux dont la peau n'est pas blanche (alors qu'ils sont d'ici) ?

**Autre action le 14 avril :** au tout départ, Marine Le Pen candidate du Front National avait prévu un meeting à Saint-Nazaire ce 14 avril. Dès la nouvelle connue en janvier, à l'initiative du MRAP et de la LDH, un collectif d'une quinzaine d'organisations s'était constitué. Il avait deux objectifs : pour beaucoup de Nazairiens, il était indispensable d'exprimer haut et fort le refus de voir M. Le Pen utiliser le symbole de «*Saint-Nazaire, ville ouvrière*» (c'était alors «*sa période*

sociale») pour y tenir un meeting. Il était aussi nécessaire de démonter le programme du FN en en montrant les mensonges et les dangers.

Changement de cap pour la Marine : elle a préféré aller à Bouguenais, dans la banlieue nantaise le 25 mars (nous sommes persuadés que le collectif a joué un rôle dans ce changement).

MRAP et LDH ont tenu, malgré tout, à maintenir une présence visible ce 14 avril pour dénoncer le racisme et la xénophobie ambiante et contagieuse. Une trentaine de militants MRAP et LDH ont été présents l'après-midi. Ils ont distribué 400 tracts (CGT/LDH/MRAP) contre le dumping social et la mise en concurrence des travailleurs étrangers et Français - bon accueil en général. Des Nazairiens, venus pour la Foire de Printemps qui se tenait au centre-ville. Ils ont facilement repérés nos drapeaux et nos panneaux sur lesquels étaient marqués «*Le racisme est un poison violent*», «*Racisme et xénophobie sont des armes de division massive*» ou encore «*Ce qui pose problème, ce n'est pas l'immigration, mais l'inégalité des droits*». Ils ont aussi accepté avec intérêt nos tracts et nos autocollants («*le FN vous enfume*» et «*Le Sarkozisme est un affront national*»).



**Un public très différent le lendemain 15 avril :** cette fois, le Comité Local participait à un tournoi de foot... pas sur la pelouse, mais avec un stand installé en bordure des terrains.

Les 14 équipes avaient aussi mission de passer nous voir et là, nous leur propositions un «*jeu de mots*» (les joueurs devaient reconstituer une phrase à partir de mots).

Le MRAP est parrain officiel du SNOS-FOOT (Saint-Nazaire Olympique Sportif, section Football) depuis plus de 2 ans. Le club fait très souvent appel à nous lors de matches «*à risques d'insultes racistes*» (notre présence annoncée rend aphones les supporters racistes...), ou lors de leurs «*grands événements*».





Par exemple, le Comité Local tiendra un stand lors du tournoi international organisé les 26, 27 et 28 mai. Le matériel conçu par le National dans le cadre de la campagne «Racisme hors jeu» est bien pratique !

C'est aussi grâce à une volonté de lutter contre le racisme et toutes les autres discriminations de la part du président du club et des autres dirigeants que nous pouvons mener cette action d'éducation au non-racisme.

Echos comités locaux de Nanterre

## Semaine d'éducation contre le racisme



Au Centre social et culturel P'ARC EN CIEL  
79 avenue Pablo Picasso, 92000 NANTERRE

**Semaines d'éducation contre le racisme 2012**  
en partenariat avec le Mouvement contre le Racisme et Pour l'Amitié entre les Peuples

autour de  
l'exposition **EXHIBITIONS**  
l'invention du sauvage

réalisée par la  
fondation  
Lilian Thuram  
au Musée du Quai Branly

**espace livres, vidéo, exposition**

**Mardi 20 mars**  
soirée d'accueil d'une équipe de jeunes footballeurs algériens

**Lundi 2 avril, 17h30**  
**Vendredi 6 avril, 18h30**  
lectures et discussion  
autour de **CANNIBALE**

**Samedi 7 avril, 14 h**  
sortie à l'exposition **Exhibitions**

**Mardi 10 avril, 18h**  
rencontre avec l'écrivain  
**Didier Daeninckx**

